Eglise Protestante Unie de France

Région Ouest

SYNODE REGIONAL

6ème session

16-18 novembre 2018

Limoges

Le contenu de ce cahier est public et a vocation à être diffusé. Il est disponible sur https://www.eglise-protestante-unie.fr/region-ouest-r6. Un exemplaire sur papier sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

Bureau du synode

Modérature

Modérateur	Loïc ENGELHARD élu en début de synode par 81 voix
Vice-modérateurs	Pasteure Edina PULAÏ Francis MOREAU

Questure

Coordination	Henri BELLAMY-BROWN
MM	Christian BARTHELEMY, Lionel ARGAUD
Pasteure	Sophie OLLIER
Pasteur	Pierrot MUNCH

Secrétariat

Coordination	Claudie de TURCKHEIM
Mmes	Françoise MASSE, Elisabeth RENAUD,
M	Vincent LEFEVRE,
Proposants	Nicolas GEOFFROY, Alain-Georges NOUGA

Aumôniers

David MACKAIN, Frédérique DUGAS

Offrande du culte synodal

L'offrande recueillie lors du culte s'est élevée à 1 370€. La moitié de l'offrande est affectée à un projet soutenu par l'Eglise de Limoges à Madagascar : l'argent servira pour la restauration de bâtiments d'une organisation qui accueille 3 enfants parrainés par l'Eglise de Limoges.
L'autre moitié de l'offrande sera envoyée à l'Eglise St.-Paul à Lynn Haven en Floride. Cette église a subi de lourds dégâts à lors des ouragans du mois d'octobre 2018. L'Eglise de St.-Paul est associée au réseau de soutien financier pour le projet d'Evangélisation à Pontivy.

Majorité

Le nombre total des voix délibératives au sens de l'article 12.3 du règlement du synode régional du règlement intérieur du synode était de 97 voix. La majorité absolue était donc de 49 voix.

Message du président du conseil régional

Message du Président du Conseil Régional EPUdF – Ouest
6ème session du Synode Régional – Limoges 16-18 novembre 2018

Cap sur la Bible !

« Ta parole est une lampe à mes pieds et une lumière sur mon sentier » (Ps 119,105)

In Memoriam

Alors mes frères, ce n'est point un rêve ?
Les hostilités ont pris fin ?
Les trains de blessés ne laisseront plus une piste rouge dans le ballast ?
Sur les champs de bataille, la nuit, on ne fera plus, de cadavre en cadavre, la cueillette lugubre des plaques d'identité ?
En lisant le décalogue du haut de la chaire évangélique, les pasteurs n'éprouveront plus un rapide vertige devant le commandement : « tu ne tueras point ! » ?
Les flots troublés de la Sainte-Cène vont refléter, à nouveau, la face divine du commun Sauveur de l'humanité.
Non ! Nous ne rêvons point !
Les cloches de Jésus-Christ ont sonné la paix (…).

Chers amis, tels sont les premiers mots de la prédication du Pasteur Wilfred Monod, prononcée au cours du culte, le dimanche 17 novembre 1918, il y a cent ans tout juste.

Quelques jours plus tôt, le 11 novembre 1918 à 11h, les cloches ont sonné sur tout le territoire national.
Dans la nuit du 11 novembre, à Rethondes dans un wagon au cœur de la forêt de Compiègne, l'armistice a été signé pour 36 jours par le Maréchal Foch pour les Alliés et Matthias Erzberger pour l'Allemagne.
L'armistice sera renouvelé régulièrement jusqu'à la signature du traité de paix du 28 juin 1919 à Versailles, dans la galerie des glaces.
La grande guerre vient donc de s'achever.

Et le bilan est effroyable : 10 millions de morts, 6 millions de blessés et mutilés, 3 millions de veuves, 6 millions d'orphelins.
En ce mois de novembre 1918, le cauchemar prend fin, mais l'Europe portera longtemps les stigmates des traumatismes de la grande guerre.
Quelques lieux emblématiques en portent encore la mémoire : la Somme, Notre dame de Lorette, La tranchée des Baïonnettes (Meuse), le mémorial de Vimy (Pas de Calais), le Chemin des Dames (Aisne), le mémorial des Batailles de la Marne, la tombe du soldat inconnu… et tant d'autres lieux encore. Et particulièrement nos cimetières et nos monuments aux morts.

Et puis, ces plaques de marbres, dans nos temples, sur lesquelles se posent parfois nos regards furtifs. Ces plaques qui portent la mémoire de tous ces jeunes morts sur les champs de bataille pour défendre la liberté.
Ces plaques qui portent aussi la mémoire des millions de familles amputées de l'un des leurs et souvent de plusieurs, qui ont dû se relever pour que la vie reste plus forte que la mort.

Ces plaques, sur lesquelles se sont ajoutés les noms des morts de la deuxième guerre mondiale nous rappellent aujourd'hui le lourd tribut qu'il a fallu payer pour vivre libres, et pour accéder enfin à la plus longue période de paix qu'ait jamais connu l'Europe dans son histoire.

Mais est-ce définitivement acquis ?
Qui peut dire aujourd'hui que les générations qui nous suivent ne connaitront pas à leur tour le chaos de la guerre ?
Qui peut dire aujourd'hui que les montées des populismes et des nationalismes n'auront pas raison tôt ou tard de cette paix si précieuse ?
Qui peut dire aujourd'hui que les désordres climatiques et les injustices qu'ils provoquent ne finiront pas par mettre à mal les grands équilibres qui garantissent la paix des nations entre elles ?
Qui peut dire aujourd'hui qu'il ne se laissera pas gagner demain ou après-demain par le funeste et sournois sentiment de jugement, de haine et de rejet de son prochain ?

La mémoire doit éclairer les temps présents

Dans sa prédication du 17 novembre 1918, Wilfred Monod poursuit un peu plus loin…

Oh ! mes frères, depuis ce dimanche pathétique de 1914 où j'ai prêché, du haut de cette chaire, pour le premier jour de la mobilisation, nous avons, réunis semaine après semaine dans ce sanctuaire, dressé vers le ciel des mains rouges ! (…)
Nos yeux voilés de larmes cherchaient passionnément, au zénith, les constellations immuables de l'Évangile. Nous protestions de toute notre âme contre la besogne infernale, et nous la maudissions. Nous clamions notre loyalisme au Christ, malgré les apparences : « O Seigneur, tu sais toutes choses, tu sais que je t'aime ! »
Aujourd'hui, cette angoisse est dissipée. L'intolérable contradiction cesse de nous étouffer. Réjouis-toi, Eglise de Jésus ! tu retrouves ta libre respiration.
Mais l'atroce expérience a incrusté en nous une conviction aiguë, c'est que le péché est, ici-bas, une puissance, une réalité concrète, une force active d'obstruction et de ruine, un ferment de souillure et de cruauté, une inlassable et inépuisable énergie de perdition. Et de même qu'il existe, ici-bas, des formes parasitaires acharnées à la destruction de certains tissus vivants, de même le péché nous apparaît comme le dévorateur-né de la substance humaine par excellence : la personnalité morale, enfin l'âme !
Anathème à la guerre, oui ! mais, surtout, anathème au péché qui produit la guerre (…)

(fin de citation)

Pardonnez-moi, frères et sœurs, d'avoir fait ce détour par la grande guerre, mais par-delà le centenaire et le temps des commémorations, l'actualité en Europe et dans le Monde me semble convoquer cette mémoire parce que nous voyons ressurgir ici et là des signes inquiétants qui réveillent des souvenirs qui nous semblaient durablement mis au rebut !

« Quand vous voyez un nuage se lever à l'occident, dit Jésus, *vous dites aussitôt : la pluie vient. Et cela arrive. Et quand vous voyez souffler le vent du midi, vous dites : il fera chaud. Et cela arrive. Hypocrites, vous savez distinguer l'aspect de la terre et du ciel ; comment ne distinguez-vous pas ce temps-ci. (Luc 12,54-56).*

Autre temps, autre contexte, mais l'interpellation de Jésus peut aussi nous parler aujourd'hui.

A l'occasion du synode National, Emmanuelle Seyboldt interpellait les délégués avec ces questions :
« Comment en Eglise, résistons-nous à la force ? Comment résistons-nous aux comportements séducteurs ? Comment résistons-nous à l'attrait de ce qui brille, aux sirènes de la popularité, au goût du pouvoir ? Comment sommes-nous attentifs aux plus petits, à ceux qui ne sont pas charmants, à ceux qui dérangent notre tranquillité ? Comment résistons-nous à la peur et à la haine, au mal sous toutes ses formes ? Comment nous alertons-nous mutuellement sur les dangers du racisme ? Comment restons-nous éveillés pour la protection des pauvres, des exclus, des personnes sans abri, des étrangers, des exilés ? »
(Fin de citation)

A l'approche des scrutins européens qui pèseront pour notre avenir, puissions-nous répondre à ces questions et trouver dans les Ecritures et par la foi l'inspiration pour nous engager sur des chemins de la paix, de justice et de vie, et le courage de résister aux idéologies de la haine et de la mort.

D'Angers à Limoges, remise en perspective

J'ai donné comme titre à ce message 'cap sur la Bible !'prolongeant ainsi la proposition du conseil national de lancer une dynamique nationale d'encouragement à la lecture de la Bible.
Mais avant d'avancer sur ce thème, je voudrais remettre en perspective les messages des années précédentes en abordant, chemin faisant, quelques aspects de la vie de nos églises sur lesquelles je vous livrerai ma réflexion.

En 2015, à l'occasion du synode d'Angers, j'avais choisi pour accompagner mon message l'image du « trésor dans des vases de terre ».
Nous vivions encore les soubresauts du synode de Sète, nous étions dans l'année du renouvellement des conseils presbytéraux, et je découvrais la diversité des églises de la région avec des situations de fragilité qui me semblaient bien décrites par l'image du « vase de terre et du trésor ».

Trois ans plus tard, même si les années se suivent et ne ressemblent pas forcément, ma préoccupation se porte toujours du côté des fragilités. Et j'en nomme trois : la diminution des forces vives, la diminution des ressources financières, le manque durable de ministres.

La diminution des forces vives

Dans notre région Ouest, plus de 400 personnes sont engagées dans des ministères locaux et collégiaux. C'est beaucoup et c'est une grande chance.
Mais dans plusieurs églises locales, les conseillers presbytéraux expriment déjà le souhait de ne pas renouveler leur mandat au-delà de 2020. Et cela suscite une vraie inquiétude, justifiée

d'ailleurs en plusieurs lieux, parce que l'âge moyen des membres de nos églises augmente de manière significative. Et déjà aujourd'hui, lorsqu'une démission est enregistrée, il est parfois difficile d'appeler une personne nouvelle.
Nous l'avons vu cette année pour le synode régional avec quelques églises locales qui se sont trouvées dans l'incapacité de désigner un délégué au synode régional, pour remplacer le titulaire empêché » ou démissionnaire…

Je dois d'abord rappeler que la constitution autorise 3 mandats successifs de 4 ans, les compteurs ayant été remis à zéro en 2013.
Donc, pour ceux qui avaient déjà quelques années de mandat avant 2013, qui se sont fait élire en 2013 lors de la création de l'Eglise Protestante Unie de France, et qui ont été réélus en 2016, il leur restera la possibilité de faire un 3ème mandat à compter de 2020.
Cela dit, les élections prévues en 2020 nous obligeront à anticiper le travail de discernement dès 2019. Et il me semblerait opportun que dès les assemblées générales 2019 le sujet soit abordé avec les membres des Eglises locales.

Mais la question demeure : comment allons-nous faire si nous ne trouvons pas suffisamment de personnes ressources pour constituer nos conseils presbytéraux en 2020 ?

Il n'y a pas 36000 solutions ! Nous avons trois leviers !
Le premier, c'est de diminuer dans les statuts de l'Eglise locale le nombre de membres d'un conseil presbytéral pour le porter à 6, le minimum légal, afin de constituer un conseil presbytéral d'un minimum de 6 personnes.
Le deuxième levier, lorsque nous bénéficions d'une proximité géographique qui le permet, c'est de proposer à des membres d'une église locale une 'double appartenance'. Ils peuvent alors adhérer à une deuxième association cultuelle, pour y accepter un mandat électif dans un conseil presbytéral. Nous avons déjà mis cette solution en œuvre dans un secteur de la région.

Le troisième levier, c'est de revoir notre organisation ecclésiale et d'envisager le regroupement d'associations cultuelles. Cela sera nécessaire dans certains secteurs de la région.
Il en va de la survie de nos églises locales, ou plus exactement de la survie de ceux et celles qui les font vivre. Quel intérêt y a t-il à maintenir 3 conseils presbytéraux, avec 3 trésoriers, 3 secrétaires, 3 réviseurs de comptes etc. dans des zones géographiques où nous pouvons mutualiser les forces vives des églises locales ?
Nos organisations doivent toujours être au service de la mission de l'Eglise.
Et la mission de l'Eglise ne consiste pas à faire fonctionner des associations cultuelles, à maintenir coûte que coûte des conseils presbytéraux et des commissions ou des assemblées. La mission de l'Eglise, c'est de témoigner de l'Evangile qui nous fait vivre et qui oriente le sens de notre vie et tenter de faire avancer le Royaume de Dieu.
Lorsque nous sentons que toute notre énergie se concentre sur nos instances, sur le fonctionnement de nos structures ecclésiales et sur nos finances, c'est le signe qu'il faut convertir nos organisations.

Les finances… parlons-en !

Sur les finances, nous avons tiré la sonnette d'alarme au Synode National de Lezay. Nous avons exprimé notre souhait que l'Union Nationale ouvre un débat avec les régions sur les dépenses du budget national et sur la participation des régions au budget national. Depuis plusieurs années,

les ressources des églises locales diminuent. Comme le nombre de foyers connus et de foyers participants.
Nous devons donc adapter nos finances à cette réalité.
La difficulté, c'est que l'architecture de nos budgets et de nos engagements date d'un temps et d'une réalité que les moins de vingt ans n'ont pas connu. Et nous avons bien du mal à oser la nouveauté pour nous adapter aux nouvelles contraintes et dépenser moins au moment où nous aurions besoin de retrouver du souffle dans un certain nombre d'églises locales. Nous nous heurtons souvent à des postes de dépenses qui paraissent sanctuarisés mais qu'il nous faudra bien oser sortir de leur sanctuaire. Parce que si nous ne le faisons pas, nous finirons par perdre notre force de témoignage sur le seuil de nos temples.

Une crise de vocation qui pèse

La troisième fragilité qui doit être mentionnée ici, c'est le manque durable de pasteurs.
13 proposants seulement pour notre Eglise en juillet 2018. Et probablement 5 ou 6 en juillet 2019. 19 sur deux années, alors qu'il aurait fallu 32 nouveaux ministres sur deux ans pour maintenir le nombre de ministres en poste actuellement. Voilà la réalité. Dans notre région Ouest, le manque pénalise durablement les mêmes secteurs depuis plusieurs années : la Vendée, le Cognaçais, le Poitou.

Notre Eglise osera-t-elle, ici aussi, la nouveauté ?
Saurons-nous imaginer des nouveaux parcours de formation pour permette à des membres de nos Eglises d'accéder au ministère pastoral sans être titulaire d'un master en théologie ? Saurons-nous créer d'autres types de ministères au service des églises locales pour suppléer à l'absence durable de ministres ? Pourrions-nous imaginer des équipes de desservants, ou d'assistants de paroisses ou de diacres, sous l'autorité d'un pasteur ou d'un conseil presbytéral ? Pourrions-nous confier des charges pastorales à des membres de nos églises engagés par ailleurs dans une vie professionnelle à temps partiel ?
Le conseil national a mis à l'agenda des synodes un débat sur les ministères en 2021. J'espère que ce débat ouvrira des possibilités nouvelles. De mon point de vue, c'est une nécessité !
Pour l'instant, nous faisons de notre mieux pour organiser des solidarités et soutenir les églises sans pasteur et je veux vraiment remercier ici tous ceux qui s'y emploient.

Une dynamique missionnaire… à poursuivre !

En 2016, le message que j'avais adressé au synode s'intitulait : *Pour une dynamique missionnaire !*
Ce message faisait suite à la conférence donnée devant le synode d'Angers en 2015 par le sociologue Jean-François Barbier Bouvet sur les 'chercheurs de spiritualités'.

2016, c'était un nouveau synode, beaucoup d'entre vous siégeaient pour la première fois, et il me semblait important de nous donner un horizon pour les 4 ans de mandat : une dynamique missionnaire pour 4 ans, c'est à dire jusqu'en 2020.

Je reste fermement attaché à ce message aujourd'hui parce que je suis convaincu que nous avons besoin de cette dynamique qui nous pousse à penser notre témoignage en priorité pour ceux qui ne sont pas membres de nos églises et qui cherchent le sens de leur vie.
L'équipe régionale pour la formation et l'évangélisation s'est mise au travail cette année.

Elle attend vos sollicitations. Elle est prête pour accompagner et soutenir des initiatives nouvelles, pour proposer des formations, pour soutenir des projets innovants et faire le lien avec la coordination nationale.

Cette dynamique missionnaire porte du fruit : nous la vivons à St Nazaire autour du ministère d'Eric Perrier, à Pontivy autour de Matt et Cathie Riley, à Lezay lorsque l'Eglise locale s'associe le 15 septembre au Word Clean Up Day, à Rochefort avec l'exposition '*Ce que je crois, je le dis'*, à Quimper autour d'un culte témoignage, à St-Malo dans un culte partage-biblique, à Saumur dans un parcours Alpha, à Orléans avec le parcours (Re)découverte, à Nantes avec les cultes à 4 pattes pour les familles avec des enfants de moins de 6 ans, à Moncoutant avec le groupe *Aquasong's* pour la journée de rentrée, etc. etc.

Il nous faut poursuivre. Inventer des *'fresh expression'*, des activités nouvelles et inédites dans des lieux traditionnels avec le souci que des publics divers et nouveaux se rencontrent. Je vous renvoie au message de 2016.
Mais je suggère que chaque église locale prenne le temps, dans l'année 2019 – si elle ne l'a pas déjà fait - de travailler sur ce que nous appelons les 'projets de vie'.
Avec un double objectif : faire le point sur les forces et faiblesses de chaque église locale, c'est à dire regarder l'église locale en vérité : membres, locaux, fichiers, finances, groupes actifs et moins actifs, évolutions récentes et tendances etc.
Et faire émerger un axe de vie, un axe de témoignage pour guider le travail du conseil presbytéral.
Et si j'évoque l'année 2019, c'est précisément pour préparer le discernement et l'appel que nous adresserons à ceux que nous solliciterons en 2020 :
« Nous avons besoin de vous ! Voilà où nous voulons aller, et voilà pourquoi nous vous sollicitons ! ».

Si nous nous contentons de chercher des remplaçants pour de simples fonctions de gouvernance sans être capable de formuler un projet ni d'avoir une vision enthousiasmante et joyeuse pour le témoignage de l'Eglise locale, alors nul doute qu'il nous sera de plus en plus difficile d'appeler et d'entraîner de nouveaux membres à notre suite.

Je cite ici une fois encore, le message d'Emmanuelle Seyboldt au Synode national : *Quand nous affirmons « Jésus-Christ est le Seigneur », cette affirmation vient bouleverser notre vie toute entière, nos priorités, nos choix, notre manière d'être.*
Prenez une église locale qui affirme que sa manière de comprendre l'Evangile la conduit à mettre l'accent sur l'accueil : si celui qui passe devant ce temple tous les jours pour aller au travail ne sait pas qu'il s'agit d'un lieu de culte et qu'il y serait éventuellement le bienvenu, il y a encore du travail !
Une foi incarnée, une spiritualité incarnée : la foi invite à la cohérence !
(fin de citation)

Oui nous devons être capables de formuler une vision, un projet, des engagements concrets qui donnent sens à l'Evangile que nous annonçons.
Il y a tant de défis à relever. Et il y tant de sujets sur lesquels nos églises peuvent s'engager parce que l'Evangile dont elles témoignent entre en résonnance avec ces sujets…

L'écologie et la justice climatique, l'Exil et l'Etranger, l'identité, les questions bioéthiques, l'égalité des femmes et des hommes, la dépendance et l'accompagnement du grand âge, …

Chacun de ces thèmes est une ouverture sur le Monde, pour que nos églises, dans le concert des multiples convictions qui s'expriment, puissent apporter leur contribution en partageant avec le plus grand nombre des paroles de sens.

Et voilà que se dessine ici l'impérieuse nécessité de faire vivre toujours et encore ce patrimoine de l'humanité que constitue la Bible.
Parce qu'elle est à la fois une source inépuisable d'interpellations et de sens pour la vie, mais parce qu'elle est aussi le lieu privilégié de la rencontre avec le Dieu de Jésus-Christ !

Le protestantisme s'est toujours honoré de son enracinement dans les écritures bibliques.
Mais pourra-t-il durablement revendiquer cet enracinement alors même que depuis 10 ans nous mesurons un recul très fort et très significatif du nombre de protestants qui revendiquent une lecture personnelle de la Bible ? (Je vous renvoie à mon message de l'année dernière !).

Cap sur la Bible !

Voilà pourquoi je me réjouis que le conseil national ait initié le lancement d'une dynamique d'encouragement à la lecture de la Bible.
Après 'Ecoute Dieu nous parle', après 'Nos thèses pour l'Evangile', après le 500e anniversaire de la Réforme, voilà donc une nouvelle occasion de creuser le sillon de notre identité protestante.
Ce n'est pas 'un projet de plus'. Nous ne serons pas inondés de matériels et de propositions d'animations.
Il s'agit d'une dynamique d'encouragement. Une exhortation à porter particulièrement notre attention, dans notre vie d'Eglise, sur la lecture de la Bible. Et j'y vois une belle opportunité pour accompagner une dynamique missionnaire : c'est à dire partager avec le plus grand nombre la joie de lire la Bible et d'y découvrir une parole qui fait sens pour aujourd'hui.

Nous vivons cette réalité dans nos cultes, dans notre catéchèse, dans nos journées d'églises, dans nos conseils presbytéraux, dans nos temps de formation, dans nos lieux de visite et d'aumônerie…
Nous partageons cette joie avec ceux qui sont engagés dans nos activités.
Les outils sont nombreux. Les initiatives innovantes pour la lecture biblique communautaire aussi.
Et nous devons particulièrement remercier sur ce point notre animateur biblique régional.

Mais une question reste : comment stimuler et soutenir la lecture personnelle de la Bible ? Comment redonner le goût de la lecture quotidienne de la Bible ? Et nous pensons ici particulièrement à ceux qui se tiennent à distance de nos activités.
Saura-t-on être suffisamment convaincants, imaginatifs et créatifs pour que les Bibles de famille qui dorment au fond des armoires reprennent vie ?
Saura-t-on trouver des idées originales pour que les textes de la Bible trouvent place dans la vie quotidienne des familles que nous connaissons ?
Et ce n'est pas seulement ou d'abord une question d'outils.

Ce qu'il nous faut partager, c'est la conviction que la lecture régulière de la Bible est une source intarissable pour aider chacun dans la relecture de sa vie, dans la compréhension du sens, et dans l'Ecoute de la Parole de Dieu.

Pour entrer dans cette dynamique, le conseil régional a décidé d'adresser à tous les foyers connus de la région Ouest, au début du temps de carême, l'évangile de Marc dans un format grand public.
L'idée, c'est vraiment de mettre le texte biblique à la portée de tous, dans une forme inhabituelle

puisque chaque foyer recevra par la poste l'évangile de Marc comme un magazine avec une lettre d'accompagnement.
Pas de découpage en chapitres, pas de versets ni petites notes en bas de page à lire à la loupe. Des illustrations, des explications simples, un choix éditorial en lien avec la société biblique qui vise à désacraliser le texte biblique pour qu'il trouve facilement sa place dans toutes les familles.
Pour une fois, nous ne solliciterons pas les foyers connus pour aller chercher de l'argent mais nous leur offrirons ce qui nous est cher.
Cette initiative n'est pas une fin en soi. Elle est un point d'appui pour accompagner la dynamique d'encouragement à la lecture de la Bible.
Sans le relai des églises locales, sans une amplification locale par des idées originales et de la créativité, ce projet perdra de son intérêt.

Notre champ de mission ? Les hommes et les femmes de notre temps !

Encore une fois, j'insiste : notre créativité ne doit pas s'exercer prioritairement dans la production d'outils, mais du côté de la rencontre personnelle avec le texte, de l'évènement qui permet l'écoute et la mise en discussion de la Parole de Dieu. Notre champ de mission, ce sont toutes les occasions qui nous sont offertes chaque jour dans notre monde contemporain pour que le texte biblique prenne vie dans le dialogue avec la culture et l'histoire des hommes et que la voix de Dieu y soit entendue.
Notre champ de mission, ce sont les hommes et les femmes dont nous nous approchons pour parler de l'espérance qui nous fait vivre.

Dans les temps compliqués que nous connaissons, avec des défis si nombreux pour préparer l'avenir de l'humanité, dans un environnement de replis identitaires qui se traduisent par des propositions politiques dont l'histoire porte la sinistre mémoire, notre champ de mission, c'est aussi l'engament social, économique et politique.

Il ne s'agit ni de construire des discours partisans, ni de dire le bien et le mal dans une position de surplomb, ni de rechercher des audiences ou des appartenances nouvelles en nous honorant de telle prise de parole publique, rien de tout cela !

Il s'agit simplement d'exercer notre devoir de veille pour que notre témoignage soit cohérent avec la Parole de Dieu qui nous fait vivre.

Alors Cap sur la Bible !
Pour sonder toujours plus les écritures. Pour écouter toujours mieux la Parole de Dieu. Et pour rester toujours éveillés sous le chandelier du Christ.

« Ta parole est une lampe à mes pieds et une lumière sur mon sentier » (Ps 119,105)
« On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais on la met sur le chandelier pour qu'elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison (Matt 5,15)

Guillaume de Clermont

Message du trésorier du conseil régional

Chers amis, Chers synodaux,

Bonjour

Cette année encore c'est avec beaucoup de joie que je vous retrouve.
J'ai encore une fois l'impression de me répéter mais je crois qu'il le faut. On doit le faire dans les églises locales et aussi au niveau de la région.
Aujourd'hui je ne vous rappellerai pas les paragraphes 2 et 3 de l'article 17 de la constitution
Ainsi que l'article 2 des statuts types des associations cultuelles.
Je pense que vous les connaissez par cœur et mon intervention arrive en fin de parcours…car cela fait une journée que nous parlons de la constitution et de ces articles.

Le rapport est toujours composé de trois parties :

Première partie : Comptes de l'exercice 2017
Deuxième partie : Année 2018
Troisième partie : Projet de budget 2019 que nous verrons demain

Reprenons ces trois parties.

COMPTES 2017 :

L'année 2017 se termine avec une perte de 16 077 €, mais avec un résultat d'exploitation positif de 5180 €.
Ce résultat s'explique grâce à la subvention pour l'évangélisation de 50 000 € et une dépense moindre au niveau du titre B. Ce sont deux explications mais le malaise vient essentiellement des églises locales qui n'ont pas honorées leurs contributions pour 71 325 €. C'est mieux qu'en 2016 mais il faut savoir que les contributions ont baissées de 25 000 €.
Le fonds immobilier est fortement négatif car de nombreuses et importantes subventions ont été accordées aux églises locales. C'est bien mais il faut aussi que ce fonds soit abondé et en 2017 cela ne représente que 30 000 € contre 65 000 € de subventions. Ce fonds est ici pour aider les églises locales mais sachez qu'il peut se tarir et nous en reparlerons en évoquant l'année 2018.

Le titre C a été légèrement dépassé mais globalement les lignes ont été respectées.
De ce fait la réserve générale disponible est de 54 315 €.

Le Conseil régional dans sa séance du 23 mars 2018 propose d'affecter les 54 315 € de la manière suivante : 26 618 € à la réserve titre B
27 697 € au fonds évangélisation

Voici l'évolution de ces réserves au 1er janvier 2018 :

La réserve générale au 1er janvier 2018 reste inchangée à 238 266 €
La réserve titre B passera de (20 100 + 26 618) à 46 718 €
Le fonds évangélisation de (23 116 + 27 697) à 50 813 €

Le synode sera amené à se prononcer sur ces affectations.

Le bilan :
Le bilan est supérieur de 171 000€ en actif et en passif par rapport à l'année dernière.
Quelques remarques :

- La réserve générale augmente légèrement grâce au résultat positif 2016.
- Au passif : Légère baisse du fonds immobilier. Baisse du dépôt des AC de l'ordre de 38 000 € avec un retrait important d'une association cultuelle. Apparition de l'immeuble de Pontivy pour 230 000€.
- A l'actif : Forte augmentation des immobilisations corporelles et financières. Cette forte augmentation provient essentiellement des travaux à Pontivy. Légère baisse des disponibilités bancaires.

Dans l'ensemble, le bilan est correct et ne comprend pas d'anomalie. Les grandes masses sont équilibrées. Le bilan est modifié par l'introduction de l'immeuble de Pontivy.

ANNEE 2018 :

SITUATION FINANCIERE AU 31 OCTOBRE

Les Eglises locales avec la Situation Financière des Paroisses (SiFiPa)

Le SiFiPa au 31 octobre que vous avez en main vous donne la contribution versée par chaque église avec sa correspondance en nombre de mois et ce qui reste à verser jusqu'à la fin de l'année.
Le 1er trimestre a été encourageant et on peut dire que les églises locales nous ont surpris car les versements ont été à la hauteur des attentes.
A partir du mois de juillet il y a eu une forte chute que je vous montre et cela dure depuis puisque fin octobre nous n'avons pas récupéré notre retard par rapport à l'an dernier. Il se monte à 20 000 €.
Nous sommes à 7,47 mois sur 12 contre 7,50 l'an dernier.

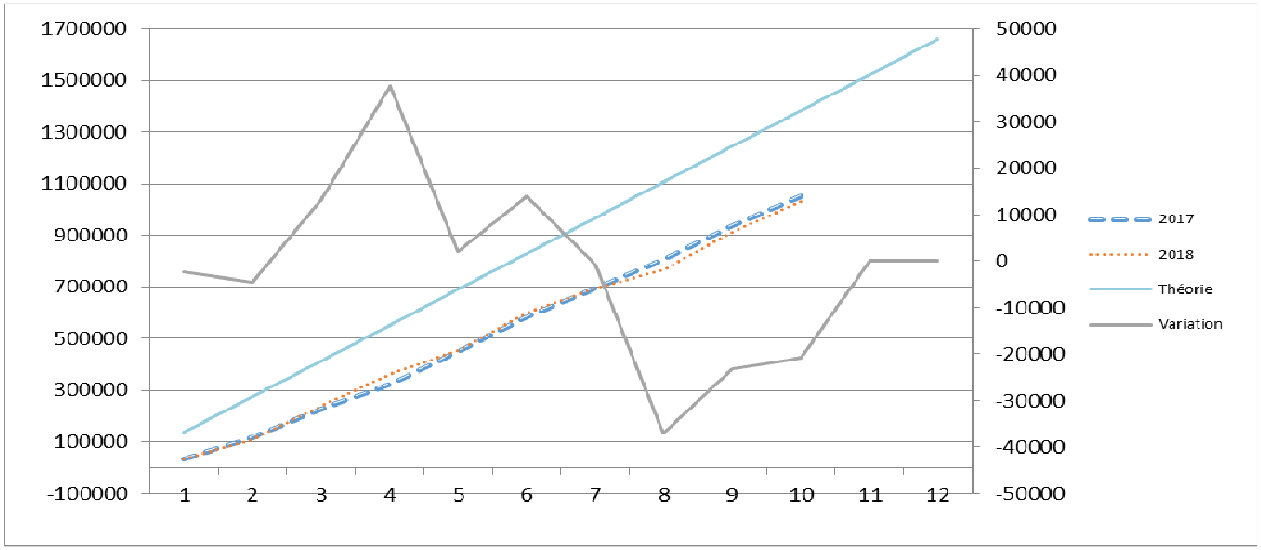

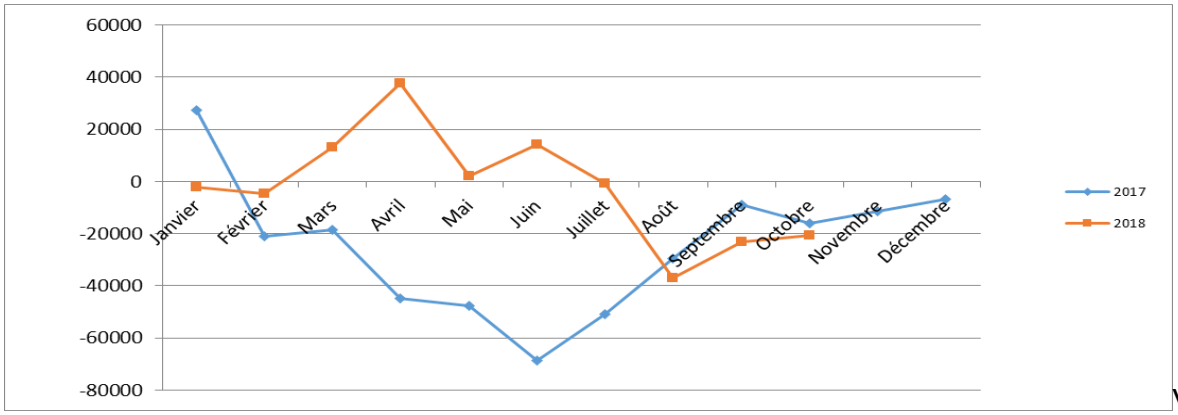

Voici les versements mois par mois comparés à 2017. Même si l'ensemble parait cohérent au global il manque tout de même 20 000 € par rapport à l'an dernier. A cette date 10 églises sont à moins de 6 mois sur 10.

Cette somme représente presque un poste de pasteur. Je compte sur cette fin d'année pour redresser la barre. Je pense que cela est possible, quelques contributions ont été modifiées pour redonner le moral aux trésoriers et aux conseils presbytéraux.

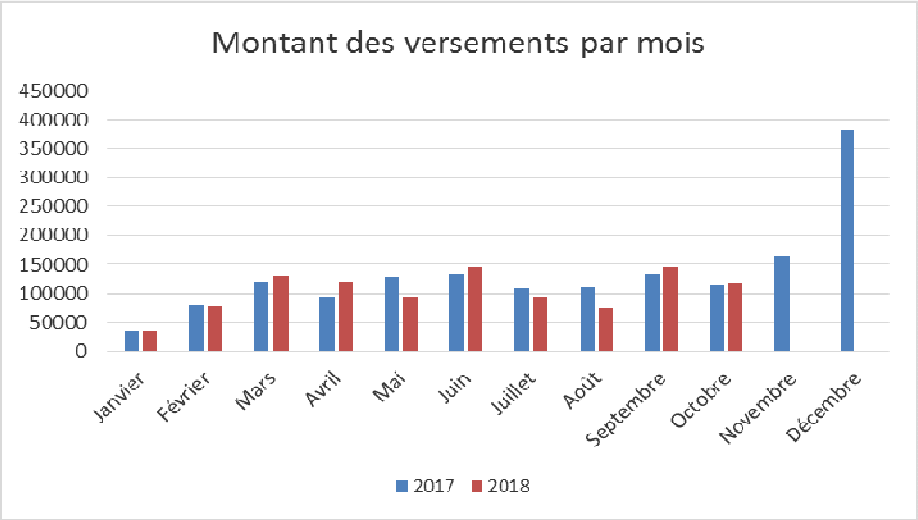

Les colonnes centrales du SiFiPa dénommées « Sur exercices antérieurs » montrent les sommes dues par chaque église.

Reste dû 2 015	Réglé	**Solde 2 015**	Reste dû 2 016	Réglé	**Solde 2 016**	Reste dû 2 017	Réglé	**Solde 2 017**
43 121	11 000	**32 121**	60 482	5 000	**55 482**	84 859	17 549	**67 310**

Contrairement à l'an dernier, 33 000 € ont été versés sur les exercices antérieurs et on peut remercier ces églises qui ont fait l'effort de rembourser des dettes anciennes. Elles l'ont fait grâce à des revenus exceptionnels mais aussi parce qu'elles avaient à cœur de contribuer à la solidarité régionale.

Ces sommes sont rappelées régulièrement et approuvées par les églises concernées en cours d'année, en général deux circulaires par an ou les églises répondent assez rapidement. Merci aux trésoriers. Normalement une circulaire doit vous arriver dans les prochains jours de décembre pour vous permettre de faire le point.
Je vous invite à regarder le tableau suivant qui vous montre les versements de chaque consistoire par rapport à l'année dernière.

Situation au 31 octobre 2018 par rapport au 31 octobre 2017							
	Cibles 2017	Versé 2017	Cibles 2018	Versé 2018	Mois sur 12	Variation	Variation %
						18/17	18/17
Bretagne	212600	174886	205510	157785	9,21	-17101	-9,78
Centre Loire	278900	145228	273220	141084	6,20	-4144	-2,85
Char.Limousin	236845	106087	231975	121870	6,30	15783	14,88
Char.Maritime	353600	242549	343982	233854	8,16	-8695	-3,58
Loire Océan	243000	172498	256500	156767	7,33	-15731	-9,12
Poitou	226600	121448	225000	139252	7,43	17804	14,66
Vendée	132950	90300	123050	81700	7,97	-8600	-9,52
Total Région	1684495	1052996	1659237	1032312	7,47	-20684	-1,96

Les versements sont en baisse de –1,96 % par rapport à 2017, ceci se traduit par un manque de 20 684 €.

Bretagne : Ce petit retard ne m'inquiète pas. La Bretagne fait de gros efforts et notamment avec le poste évangélisation en centre Bretagne.

Centre Loire : Stabilité. Il y a de grosses contributions, sans avoir d'inquiétude il faut rester vigilant et être à leur écoute car certaines d'entre elles se fatiguent.

Charente Limousin : Ce consistoire sera en mutation. De grosses contributions et le résultat que nous voyons ne reflète peut être pas la réalité. Certainement des décalages de versements. A suivre de très près. Ce consistoire peut faire mieux.

Charente Maritime : Petite fatigue mais stabilité. La fin d'année devrait bien se passer.

Loire Océan : Nous avons des églises avec des contributions importantes mais ayons confiance. Avec la fin d'année l'équilibre devrait se réaliser.

Poitou : Les fortes baisses continuent à porter leurs fruits, le moral est meilleur et j'espère que les contributions seront honorées.

Vendée : La baisse de quelques contributions ne fait pas encore leur effet. Un seul pasteur dans ce consistoire explique peut-être cela.

De gros effort sont encore à faire car à fin octobre il manque 350 386 € (1 382 698 – 1 032 312) par rapport à ceux que nous aurions dû recevoir en théorie. Il reste à ce jour un mois et demi pour redresser la barre, je pense que nous pouvons y arriver.
Les baisses de certaines contributions se font sentir. Nous continuerons dans la limite du possible.

L'an dernier un tableau vous rendez compte des prêts que les églises locales avaient contractées auprès de la région. La mise en place d'échéanciers a permis de mieux contrôler ces prêts.

Voici ou nous en sommes au 13.11.2018

ERCA :	500
Grand Ouest Morbihan :	10 000
Nantes :	6 250
Vendée Ouest :	2 600
La Rochelle :	6 750
Côtes d'Armor :	23 700
Jarnac :	2 185

La somme globale de 51 985 € est en baisse par rapport à l'an dernier de 22 000 €

Ces sommes n'influent pas directement sur le budget et donc sur le nombre de postes mais affecte la trésorerie.

La Région

Après avoir parlé des recettes avec les contributions des églises locales passons aux dépenses de la région.
Au 31 octobre notre trésorerie est inférieure de 70 000 € par rapport à l'an dernier à la même date.
Ceci est un handicap mais nous faisons le choix d'honorer nos obligations:

Le Titre A est honoré jusqu'à fin novembre.
Le Titre D est honoré jusqu'à la fin novembre.
Les charges sociales sont réglées jusqu'à fin octobre.
A ma connaissance les salaires des pasteurs sont réglés.
Le Titre C, c'est-à-dire nos dépenses régionales sont maitrisées. A fin octobre nous sommes légèrement en dépassement 10,89 mois sur 10.

Quelques remarques : Globalement les lignes du budget sont respectées. Les déplacements du président sont nombreux mais cette ligne reste raisonnable. Merci à lui.
La ligne budgétaire du conseil régional a subi une légère hausse.
Les déménagements dont nous avons du mal à prévoir à l'avance dépassent notre budget.
La nouvelle ligne «chargé mission rémunéré » dépasse le budget. C'est une ligne qu'il a fallu apprendre à maitriser au cours des mois et qui à la fin de l'année ne devrait pas exploser.
La ligne « chargé de mission régional » correspond au poste évangélisation en Bretagne. Cette ligne bénéficiera encore d'une subvention en 2019 et de l'aide du consistoire de Bretagne.
Ce poste évangélisation en Bretagne dont voici un tableau résumant les opérations depuis le début de l'opération jusqu'à fin octobre 2018 fait partie d'une attention particulière et est très surveillée. Le solde global avec de gros travaux reste bénéficiaire après 3 années de fonctionnement.

Dépenses 2016	10 164,71		Recettes 2016	15 000
Dépenses 2017	22 818,17		Recettes 2017	50 000
Dépenses 2018	5 648,28		Recettes 2018	46 000
Total	38 631,16		Total	111 000
Solde fin Octobre	72 368,84			
Immobilisations	30 350,07			
Salaire Mat Riley	8 532,13			
Refact Acrepu	3 585,81			
Solde total	**29 900,83**			

PONTIVY	**2017**	**2018**		TOTAL
ELECTRICTE PHILIPPE	8 319,16			8 319,16
REOVATION PARQUET	6 029,76			6 029,76
CUISINE SCHMIDT	9 590,00			9 590,00
RG SCES peintures intér salle recep/salle eau/sas		3 347,95		3 347,95
RG SCES peintures intér cage escalier et murs		3 063,20		3 063,20
TOTAL	23 938,92	6 411,15		**30 350,07**

Le Titre C sera difficile à tenir et sera certainement en dépassement. Le budget prévu pour 2019 restera inchangé, il faudra s'y tenir.

Cette année 92 500 € de subventions immobilières ont été accordé aux églises locales. Ces sommes ont été accordées en grande partie pour des travaux de rénovations de presbytère (toiture, chaudière). Si 92 500 € ont été pris sur le fonds immobilier nous constatons dans le même temps que ce fonds n'a pas été alimenté ou très peu. C'est inquiétant pour l'avenir, pensons y !!!

1.2 LoGéAs

Après les formations Logéas en 2017 ou en sommes-nous à la fin de 2018 ?

- La version V9 fonctionne correctement, mais avec des délais de réponse plus longs que la V8.
- La migration de la région Ouest a commencé, sans beaucoup de demandes d'aide pour le moment.
- L'accès au fichier avec un simple navigateur sera très utile pour les membres des

CP, mais nous n'avons pas encore fait de "publicité".
On estime à une dizaine d'AC à être dans le circuit de migration actuellement, depuis notre feu vert de septembre.

Francis Moreau ou Alain-Michel Diamant-Berger sont toujours disponibles pour vous donner toutes les informations dont vous auriez besoin.

2.3 LE TRAVAIL DE L'ERAF (Equipe Régionale d'Animation Financière)

Cette année c'est Emmanuelle Seybolt, Présidente du conseil national de l'EPUdF qui est venue en première partie de notre colloque régional. Encore une fois l'assistance était nombreuse.

Comme les autres années l'après-midi a été consacrée à des questions plus techniques.

Le parcours budgétaire que vous retrouvez à l'annexe 10 de mon rapport à une nouvelle fois était expliqué.
Le projet de budget 2019 a été présenté.

Je le rappelle ce colloque n'est pas réservé exclusivement aux trésoriers. C'est un lieu d'échange, de partage et de convivialité. Il s'adresse à toutes les personnes intéressées par les finances de nos paroisses et je sais qu'il y en a beaucoup.

Je remercie l'équipe de Tours pour l'organisation matérielle de cette journée et Francis Moreau président de l'équipe régionale d'animation financière.
Le rapport de cette équipe se trouve à l'annexe 6 du rapport du conseil régional.

Notre prochain colloque aura lieu le 6 avril 2019 à Angers probablement. Notez bien cette date et communiquez là auprès des membres de vos églises locales et de vos conseils presbytéraux.

2.4 ETATS RECAPITULATIFS

Septième année d'utilisation de Logeas-Union, plate-forme informatique permettant de saisir les comptes annuels de chaque église locale. Comme tous les ans nous avons eu tous les comptes des églises ce qui a permis à Francis Moreau de les étudier et de faire les corrections nécessaires. Merci à tous les trésoriers qui ont envoyé leur compte au 1er avril.

2.5 A QUOI SERVENT LES ETATS RECAPITULATIFS :

Ils sont utiles et me sont utiles pour comprendre l'état de vos finances. Ils me permettent de mieux vous connaitre ainsi que vos finances.

Au niveau national l'ensemble des comptes de toutes les églises permet à Jean Marc Degon, responsable de l'analyse des comptes au niveau national d'éditer un rapport. Je vous en livre les grandes lignes depuis plusieurs années.

Son rapport est présenté à la commission des finances de septembre.

Une 1ère partie sur les comptes ordinaires des associations cultuelles :

Ces comptes ordinaires sont associés au fonctionnement régulier des communautés locales.

Ils sont constitués des recettes ordinaires (RO= ROI + ROE) :

- essentiellement les dons et offrandes des paroissiens ;
- qui peuvent être complétés par des revenus provenant de locations et éventuellement par des subventions diverses provenant d'entités de l'Eglise protestante unie de France ou d'autres organismes ;

et des dépenses ordinaires (DO) comprenant les dépenses locales (DL) et les sommes versées au titre de la contribution régionale (CV).

Les recettes ordinaires internes (ROI) : ⟹ - 0,9 % par rapport à 2016

Ces recettes ordinaires internes (ROI) sont constituées des sommes versées par les foyers engagés financièrement dans la vie de l'Eglise ; c'est la participation des paroissiens au fonctionnement régulier de l'Eglise (dons, offrandes, collectes, journées d'Eglise).

Elles représentent la grande majorité des ressources ordinaires des églises locales et comprennent les dons et offrandes versés par les paroissiens :

Ces recettes ordinaires internes provenant uniquement des membres des communautés locales ont diminué de 0,9 % par rapport à 2016 sur l'ensemble des associations cultuelles membres de l'EPUdF, pour atteindre cette année le montant de 24 millions d'euros.

Dans l'ouest ces recettes ordinaires internes ont progressées de 3,2%

Montant des recettes ordinaires internes en 2017 par région

Région	ROI 17	ROI 16	2017/2016
CAR	4 418 184	4 608 385	- 4,1 %
CLR	2 775 619	2 875 810	- 3,5 %
NN	1 547 678	1 585 576	- 2,4 %
OUEST	2 312 848	2 240 621	+ 3,2 %
PACCA	1 757 069	1 741 438	+ 0,9 %
RP	6 608 710	6 636 371	- 0,4 %
SO	2 431 517	2 381 265	+ 2,1 %
EST Montbéliard	1 448 361	1 512 213	- 4,2 %
Insp Paris	727 322	665 373	+ 9,3 %
Total	24 027 308	24 247 052	- 0,9 %

Portons maintenant un regard sur l'ensemble des foyers qui composent nos paroisses et tout d'abord sur ceux qui sont inscrits dans les fichiers des Eglises locales et que l'on appelle, les foyers connus (FC).

Les foyers connus (FC) ⟹ **- 3 % par rapport à 2016**

Que sont ses foyers connus ? Et d'abord qu'est-ce qu'un foyer connu ? Et sont-ils si bien

connus ?
En général, on comptabilise comme foyers connus, ceux qui sont inscrits dans les fichiers paroissiaux au gré d'un contact avec le pasteur ou un membre du conseil presbytéral ou encore à l'occasion d'un acte pastoral. Dans la plupart des cas, ils reçoivent le journal paroissial.
Sur les fiches des statistiques paroissiales, il est inscrit : tous les foyers dont un membre au moins a relevé, relève ou relèvera du ministère de l'Eglise Protestante Unie.

Le mode de dénombrement de ces foyers connus (FC) est très variable d'une Eglise à une autre.

L'Eglise protestante unie de France compte, en 2017, environ 102 000 foyers connus (FC).
En 2017, en moyenne chaque Eglise locale ou paroisse compte 250 foyers connus et 50 % des Eglises locales comptent moins de 180 foyers connus
Nous baissons de 1,30%.

Les foyers versant des offrandes nominatives régulières (FON) ⟹ -3,2% par rapport à 2016

Un peu plus de 80 % des foyers participants à la vie financière font des dons nominatifs réguliers, en versant chaque mois, chaque trimestre ou même une fois dans l'année pour le fonctionnement ordinaire de l'Eglise. Ils sont représentés par l'indicateur FON (foyers à offrandes nominatives régulières). A l'inverse des précédents indicateurs de foyers, celui-ci est connu avec précision par le trésorier d'Eglise locale.
En 2017 on dénombre près de 36 600 de ces foyers faisant des offrandes nominatives régulières, en diminution de 3,2 % par rapport à 2016, dans l'ouest la baisse est de 4,8% et cette diminution se retrouve dans 8 régions sur les 9 que compte l'EPUdF.

Les offrandes nominatives (ON) : ⟹ - 1,1 % par rapport à 2016

Les offrandes nominatives apportées par ces foyers représentent en 2017 un montant de 17,6 M€, en diminution de 1,1 % par rapport à 2016, et représentent 480 euros par foyer faisant ce type d'offrandes soit environ 40 euros par mois. La baisse dans l'ouest est de 0,93 % soit 16 103 euros.

Les recettes ordinaires et leur évolution (RO) : ⟹ - 2,2 % par rapport à 2016

L'indicateur RO représente l'ensemble des recettes ordinaires des Eglises locales, qu'elles soient internes ou externes. Cet indicateur est intéressant dans le cadre de l'analyse des comptes en ce sens qu'il permet de mieux cerner les réelles capacités financières des Eglises locales puisque, pour les ¾ d'entre elles, elles disposent de ressources dites externes en sus des ressources classiques (dons nominatifs ou anonymes) apportées par leurs membres.
Ces recettes ordinaires (RO) ont baissé de 2,2% en 2017 et dans l'Ouest ont augmentées de 0,83%.

Les dépenses ordinaires des Eglises locales comprennent deux types de dépenses

Les dépenses locales (DL) et la contribution versée à la région (CV). Au niveau national elles ont baissées respectivement de 4,0% et de 2,1%. Dans l'ouest nous avons une baisse de ces deux indicateurs de 9,81 pour les DL et 1,26 pour les CV.

Ces contributions constituent l'essentiel des recettes
Toutes les dépenses occasionnées par l'exercice de la mission d'annonce de l'évangile, qu'elles soient effectuées au niveau local, régional ou national ne sont possibles que grâce aux seules ressources des Eglises locales constituées par leurs recettes ordinaires (RO) et donc, à l'origine, par les dons des paroissiens. Tout repose donc, au final, sur les dons des membres des Eglises locales.

FC	FON	ON	RO	CAPEL	CV	DL	DO
-1,30	-4,80	-0,93	+0,83	+1,94	-1,26	-9,81	-4,07
-151	-183	-16103	+19535	+46408	-20682	-79066	-99740

Pour répondre à cette préoccupation de la diminution des contributions versées, et de la difficulté à bâtir des budgets permettant de faire vivre l'Eglise en lui donnant plus de moyens pour sa mission d'annonce de l'Evangile, il est nécessaire de mettre en place une animation financière dynamique permettant un accroissement des ressources des Eglises locales.
Mais une des préoccupations des régions est aussi de trouver une façon juste et équitable de répartir la charge du budget régional entre les Eglises locales de la région pour faire jouer entre elles une vraie solidarité, et qu'ainsi cette contribution soit mieux comprise et acceptée.

La répartition de la charge doit-elle évoluer de façon globale et indistincte pour toutes les paroisses ou alors s'appuyer sur leurs réelles capacités financières en prenant en compte les foyers (connus, participants), les ressources ordinaires de la paroisse, le poids des charges immobilières, l'étendue de la paroisse,.etc...avec une prise en compte différenciée de ces paramètres ? C'est ce que j'essaie de faire lors de la préparation du budget.

L'organisation financière de l'Eglise protestante unie de France, repose sur les deux principes de responsabilité des paroisses ou Eglises locales et de leur solidarité régionale et nationale (article 17 de sa Constitution)

Responsabilité dans la gestion de l'association cultuelle dans le respect des décisions de l'EPUdF et dans un cadre réglementaire en constante évolution.
Solidarité : les statuts-type des associations cultuelles membres de l'EPUdF, dans l'article 2, indiquent que « l'association reconnaît sa solidarité avec les autres associations membres de cette union et se soumet à sa Constitution (et notamment à son Préambule) et aux décisions de ses synodes ».

Les Eglises locales ou paroisses ne sont pas des entités autonomes et indépendantes les unes des autres où chacune pourrait vivre en autarcie mais elles sont dans un système de relations et de solidarités entre elles, qui les lient les unes aux autres et où chacune est tenue de respecter les règles et jouer le jeu de la transparence ; c'est la richesse de notre Eglise.

Intéressons-nous à cette part qui est représentée par le ratio CV/RO (cible versé/recettes ordinaires).
En 2017 sur l'ensemble des Eglises locales ou paroisses, pour 26,3 millions de recettes ordinaires des Eglises locales, 17,3 millions sont versés en contribution régionale soit 65,5 % c'est-à-dire presque les 2/3 des recettes ordinaires, et constituent l'essentiel des

ressources des régions.
Dans notre région c'est 68% qui est consacré à la contribution régionale.

Le tableau suivant montre l'effort contributif de chaque consistoire.

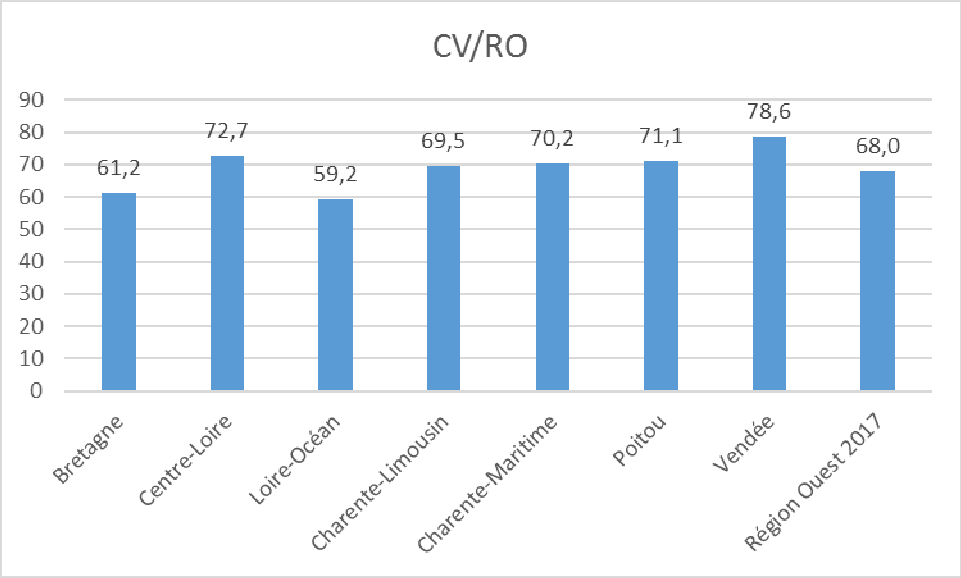

<u>Une 2éme partie sur les caractéristiques et évolution des dons nominatifs</u>
Une érosion du nombre de foyers donateurs : un constat partagé
Les ressources financières des Eglises locales et paroisses reposent essentiellement sur les foyers effectuant des dons nominatifs réguliers – ils représentent 80 % des foyers participants à la vie financière – mais ce nombre de foyers (FON) est en baisse de 3,2 % par rapport à 2016 et même de près de 9 % depuis 2013.
Cette diminution importante du nombre de foyers effectuant des dons nominatifs réguliers a entraîné, par voie de conséquence, une baisse d'environ 2 % du montant des dons nominatifs.
C'est un constat préoccupant car ces dons représentent la plus grande partie des ressources ordinaires de nos Eglises, environ les 2/3, et les foyers qui effectuent ce type de dons participent aussi par d'autres moyens à la vie financière de l'Eglise (offrandes aux cultes, participation à des évènements paroissiaux, …).
Essayons de comprendre le comportement des donateurs à travers l'évolution du montant de leurs dons au cours des années dans l'EPUdF.

Quelles sont les tranches les plus impactées par l'érosion du nombre de donateurs ?
Comment se comporte le donateur d'une année sur l'autre ? passe-t-il d'une tranche à la tranche supérieure en augmentant ainsi son don ?
L'érosion affect-t-elle autant les premières tranches que les dernières ?
Peut-on suivre le comportement d'un foyer donateur dans l'évolution de son don au cours des années ?
Quelques responsables régionaux de l'analyse des comptes avaient déjà fait le constat que les premières tranches du tableau de la répartition des dons nominatifs perdaient des donateurs alors que les dernières tranches n'en perdaient pas et même, parfois, en gagnaient.
Voici les résultats de notre région.

Nombre de donateurs par tranches

	1 - 79 €	80-149 €	150-399 €	400-799 €	800-1549 €	1550-2499 €	2500 € et +	Total
2013	952	605	1 043	638	383	122	91	3 834
2014	966	623	996	661	366	111	100	3 823
2015	998	592	1 041	624	385	107	104	3 851
2016	958	575	1 047	623	391	112	95	3 801
2017	878	566	966	619	368	114	103	3 614
Perte en %	-8 %	-6 %	-7 %	-3 %	-4 %	-7 %	+13 %	-6 %

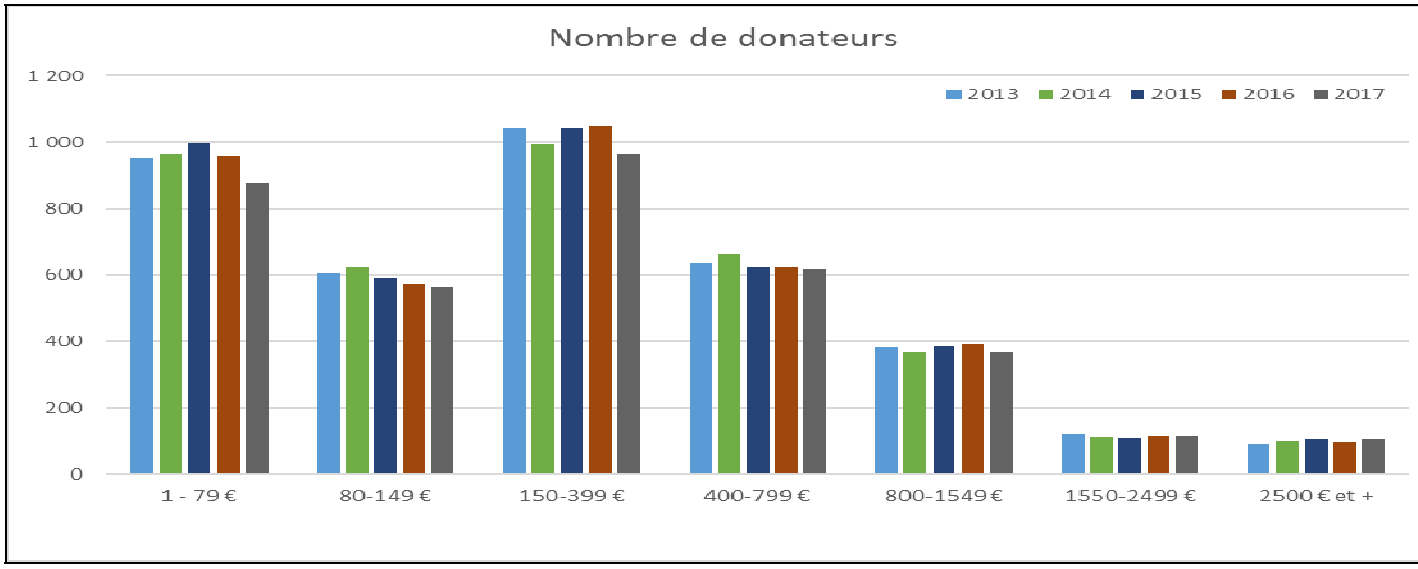

Dans la région OUEST, les évolutions sont contrastées car, s'il y a baisse modérée – entre 3 et 8 % - du nombre de donateurs dans toutes les tranches, mise à part la dernière où leur nombre progresse de 13 %, cette baisse ne s'effectue pas de façon constante et régulière comme c'est le cas dans d'autres régions, sauf dans la 2ème tranche.

2.6 REVISION

Je rappelle que la révision des comptes des églises locales est toujours d'actualité depuis 2003. Le travail des réviseurs n'est pas toujours facile et se heurte souvent à un problème de dates et pour les églises à trouver un réviseur.
Afin de sensibiliser les réviseurs et aussi de les former une réunion est prévue le 19 janvier 2019 à Tours. Nous espérons qu'ils viendront nombreux

L'Eraf a établi une liste de réviseurs qui est à jour. Elle est disponible auprès de Francis Moreau et Christian Lacroix.

Rappel du calendrier :

Arrêté des comptes le 31 janvier et début de la révision avec ouverture de la plate forme informatique Logéas-Union.

A partir du 1er mars ou plus tôt si vous en avez eu le temps**,** les assemblées générales peuvent se tenir.

Depuis le 1er février et jusqu'au 15 mars les trésoriers auront renseigné la plate-forme et envoyé au secrétariat régional leurs états récapitulatifs en double exemplaires.

Au 31 mars : Tout devra être terminé. Révision, assemblées générales et les comptes reportés sur la plate-forme.

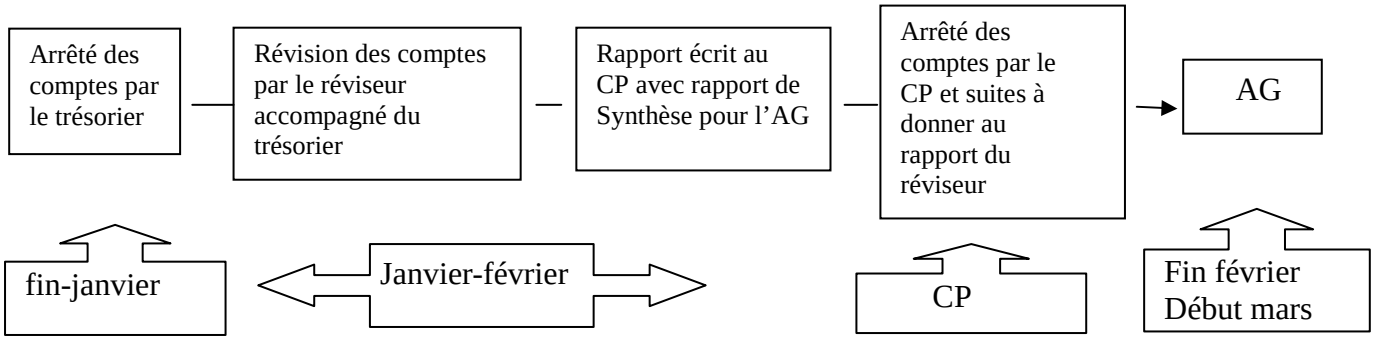

2.7 LES CONSISTOIRES

Rappel de certaines dispositions.

N'ayant pas de personnalité juridique propre, les consistoires sont placés en relation directe avec leur Région respective.

Le conseil de consistoire doit rendre compte de ses actes de gestion à la Région**.**

L'ensemble des comptes ouverts au nom de l'EPUdF relève de la pleine et entière responsabilité du conseil national.

Le conseil national a l'obligation comptable de consolider tous les comptes bancaires de l'Union dans le cadre de l'intégration comptable des comptes des régions avec ceux du siège et doit être à même de présenter aux autorités de tutelle l'ensemble de ses comptes. Pour cela et comme les années précédentes les trésoriers doivent m'adresser leurs comptes, ainsi que les relevés bancaires au 1er janvier et au 31 décembre de l'année écoulée.

C'est ainsi que le titre E montre la somme des soldes de chaque consistoire.

Merci aux trésoriers de consistoires pour leur travail.

2.8 LES ASSURANCES

Comme tous les ans le manuel simplifié des assurances est disponible au secrétariat régional et est envoyé à toutes les églises locales. C'est un dossier complet facile à consulter ou tous les tarifs sont affichés.

Je vous engage vivement à adhérer à Servyr. Vous ferez des économies.

Sans rentrer dans les détails je voudrais attirer votre attention sur le fait que le contrat

Responsabilité Civile (RC) de l'Union ne couvre que les activités d'Église, c'est-à-dire qui rentrent dans le cadre de l'objet légal des Associations Cultuelles (cultes, sorties si elles sont assorties d'un enjeu catéchétique, etc). Il faut donc éviter les situations dans lesquelles l'Association Cultuelle est purement « agence de voyage », amenée à organiser des sorties sans rapport direct avec le caractère cultuel de l'Association Cutuelle.

Si vous avez besoin d'informations Véronique Bobinet, notre secrétaire se fera un plaisir de vous les donner.

Je vous rappelle les risques les plus courants.

Dégâts des eaux, Incendie et Tempête, Sinistre Auto

2.9 AU NIVEAU NATIONAL

La Commission Nationale des finances se réunit deux fois à trois fois par an avec les présidents et les trésoriers des dix régions de l'EPUdF autour du Président et du trésorier du conseil national.
Les dossiers sont nombreux.

- Examen de la situation financière et les résultats de chaque région pour l'exercice précédent.
- Finances de l'Union nationale pour la préparation du synode national qui a lieu à l'ascension.
- Tendances des budgets de chaque région pour l'année suivante. C'est-à-dire titre A et traitement brut de base des pasteurs.
- Dispositions réglementaires et statutaires, les assurances, les dossiers immobiliers.
- Analyse des comptes de l'année précédente.

Prélèvement à la source :
Son entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2019 et les dons 2018 seront déductibles.

Une fiche a été élaborée et est disponible au secrétariat. Je vous donne juste l'exemple qui est mentionné afin de comprendre le mécanisme.

Par exemple

Vous avez donné à l'EPUdF 400 € en 2017 et 480 € en 2018
Ce don en 2018 vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 %, soit 316 €.
En **janvier 2019, vous recevrez 240 €** de l'administration fiscale,
(Correspondant à 60 % de votre don en 2017.) Puis elle vous restituera **le solde, soit 76 € en juillet 2019.**

Il n'y a donc aucun impact sur les montants, juste un écart de trésorerie.

La Campagne sur le Don :

Cette campagne initiée au synode d'Avignon en 2014 a durée 3 ans comme prévu. Le dernier synode à Lezay n'a pas voté de reconduction pour les années à venir

Pour 2018, année de transition une campagne a été élaborée pour cette fin d'année. Elle se compose d'une lettre, d'un dépliant, d'une enveloppe aller, d'une retour et d'une affiche. Vous pouvez si vous le désirer en faire la demande à Daniel Cassou dont voici les coordonnées : Daniel Cassou (06 16 29 13 13 ; *daniel.cassou@eglise-protestante-unie.fr*)

2.10 LE SYNODE NATIONAL DE LEZAY EN MAI 2018

Les comptes 2017 :

Bilan : Il est d'une grande stabilité avec un montant de 72 452 185 €.

Passif :

Légère baisse des fonds associatifs et réserves
Résultat négatif des comptes intégrés (-526 503 €)
Stabilité des dettes (dettes fiscales et sociales) et augmentation des dépôts des AC (3 214 186 € dont 287 101 € pour l'ouest)

Actif :

L'actif immobilisé a baissé de 3,6% et l'actif circulant constitué des créances, valeurs mobilières de placements et trésorerie est en hausse de 0,78%. L'actif baisse globalement de 2,0%.

Compte de résultat

- Déficitaire de 526 503 €. Les charges d'exploitation ont baissé sensiblement mais des charges exceptionnelles sont apparues et n'ont pas été compensées par des produits exceptionnels. Le résultat déficitaire pour 2017 provient d'une baisse des contributions des églises locales aux régions de 235 410 €.

Budget 2018 et prévisions 2019

Les charges sont présentées en deux rubriques : Chapitre 1 + chapitre 2

Chapitre 1 : Ministres : comprend toutes les charges assumées par l'Union nationale au bénéfice des ministres depuis la formation initiale (IPT) jusqu'à la liquidation des pensions. Ce poste ne comprend pas la rémunération et les charges sociales incluses dans le titre B des régions. Ce poste représente 46,55 % du budget global en 2017.

Chapitre 2 : Animation et services : comprend toutes les charges liées aux actions communes (FPF, organisations internationales…), aux projets suivis par l'équipe d'animation, aux services du siège. Ce poste représente 53,45% du budget global.

Recettes : Contribution des régions + divers dons. Les contributions des régions ont diminué entre 2013 et 2017 de 244 766 € soit 3,9%.

Le budget 2018 sera à l'équilibre avec une participation de l'Union Nationale de 174 637 €.

L'avant-projet de budget 2019 fait apparaitre un déficit de l'exercice de 347 042 €.

3. BUDGET 2019

C'est en mars que le conseil régional commence à réfléchir au budget de l'année suivante. Les éléments à sa disposition sont :

Les comptes de l'année écoulée et en particulier les contributions versées par les églises. En 2017 il manquait 71 325 €, soit l'équivalent de 2.5 postes pastoraux.

Le titre A, c'est-à-dire notre contribution à l'union nationale

La rémunération des pasteurs

Le budget 2017 était établi sur 33 postes, nous en avons eu 30. La volonté du conseil régional est de financer au moins 29 postes en 2019.
On le sait 29 postes sont insuffisants pour la région, mais vous le constatez nos finances ne permettent que de financer 29 à 30 postes maximum.

J'ai donc fait une proposition de contribution personnalisée à chaque église locale sur cette base.

Connaissant l'augmentation du traitement brut de base de 1,5 %, le coût pastoral hors charges sociales coûtera en 2019 : 27 964 €. Le titre B sera donc de 810 964 € (29x27 964).

Rappel de la construction du budget :

Les charges : Titre A : voté au synode national
Titre B : rémunérations des pasteurs
Titre C : dépenses locales
Titre D : Défap

Les recettes : Les contributions des églises locales
Divers

Côté dépenses :

Titre A : 535 000 (+ 0,56%)
Titre B : 810 964
APFP : 3 696
Titre C : 172 800
Titre D : 161 500 (+0,67%)
Total = 1 683 960 €

Côté recettes :

Contributions : 1 673 960 €
Aumônerie : 10 000 €
Total = 1 683 960 €

Les contributions demandées représentaient 0,89 % d'augmentation par rapport au budget 2018 soit 14 723 € de plus soit en moyenne 370 € par an et par église locale.

La réponse des églises a été tout autre. Elle était de 1 652 932 € soit une baisse de 21 028 € qui conduit à un budget avec 28 postes.
Devant ce constat le conseil régional a tout de même souhaité ne pas s'éloigner des 29 postes envisagé et a décidé de maintenir 28,5 postes.
En conséquence le titre B sera de 796 982 € (28,5x27964) et pour équilibré le budget il a envisagé un titre D en baisse par rapport à 2018. Voici comment ce budget se présente.

Comment cela va se traduire ?

1er juillet 2018 : 28 ETPR

1er juillet 2019 : 29 ETPR

Avec les départs c'est 3 ETPR qu'il faudra trouver.

Nous sommes conscients qu'il faut encore travailler sur les contributions mais nous avons déjà fait un grand pas,

Les sommes d'argent sont encore importantes dans nos églises et nous avons facilement une année de contributions en réserve.

Je pense toujours que certaines églises devraient être moins frileuses et j'espère que beaucoup d'entre elles, comme elles l'avaient suggérée feront un effort supplémentaire pour que l'année en cours et l'année suivante se terminent dans de bonnes conditions.

CONCLUSION DE CE BUDGET :

En conclusion de ce budget et avant de conclure mes interventions je voudrai vous faire prendre conscience d'une chose. De quel service une AC bénéficie-t-elle ?

I) L'Union au service des associations cultuelles

1) Ministres	2.800.000 €
Formation initiale et continue	
Pensions	
Compléments pour situations particulières	
Commission des ministères	
2) Équipes et animation	3.300.000 €
Contributions FPF, RCF,COE….	
Assurances R C	
Fonctionnement des instances (synode, conseil national..)	
Équipes d'animation (jeunesse, évangélisation, catéchèse…)	
Prestations particulières pour les AC (bulletins de salaire…)	
Personnel laïc, commissaires aux comptes	
Informatique	
	6.100.000 €

418 associations cultuelles actives soit : 14.600 € par A C

II) La région au service des associations cultuelles

(Participation aux frais communs 535.000 € titre A)

Pris en compte ci-dessus

Traitements des ministres+ APFP	822.000 €
Fonctionnement de la région	170.000 €
DEFAP	158.000 €
	1.150.000 €

45 associations cultuelles actives soit : 25.500 € par A C

- Une AC sans Pasteur dans notre région :
  14.600 € + (170.000 + 158.000)/45= 14 600 +7 300 = 21.900 €

toute AC ayant une contribution inférieure est au bénéfice de la solidarité régionale et/ou nationale

- Une AC avec Pasteur :
  14.600 € + (822.000 + 170.000 + 158.000)/45=14 600 +25 550 = 40.150 €

4. BUDGET 2020

Nouvelle méthode pour établir ce budget 2020.
La méthode au fils des ans a évolué mais le principe était toujours identique.
Le point de départ était la commission des finances de mars qui indiquait deux grandes lignes.

La contribution de la région au titre A
Le traitement Brut mensuel de Base des pasteurs.

A partir de ces deux masses j'interrogeais et je proposais les contributions aux églises locales pour équilibrer le budget. En fonction des réponses j'ajustais le nombre de pasteurs.

Pour 2020 je propose de vous interroger dès le mois de janvier sur la contribution que vous estimez la plus juste pour votre église et ceci pour une réponse fin février.
Si toutes les églises répondent correctement cela me permettra d'avoir une vision plus juste pour proposer une contribution raisonnable au titre A lors de la commission des finances du mois de mars.
Il s'agit d'inverser la situation. Bien sûr cette opération ne sera crédible que si les églises répondent sérieusement, honnêtement et de façon responsable.
Ce sera une nouvelle méthode d'établir le budget et de rendre plus responsable les églises.
C'est un pari que nous faisons.

CONCLUSION GENERALE :

Ce rapport est encore long mais beaucoup d'informations doivent vous être communiquées.
Une partie d'entre elles seront redites au colloque régional le 6 avril 2019.

Mon travail se trouve facilité par Sylvie Coupin notre comptable et Véronique Bobinet notre secrétaire. Je les remercie chaleureusement.

Merci aussi à Guillaume de Clermont pour ces bonnes idées.

Dans mes remerciements je n'oublie pas les églises locales et leur conseil avec une pensée particulière pour les trésoriers. Les trésoriers avec lesquels j'établi de bons rapports depuis plusieurs années. J'espère que ces relations constructives que nous avons dureront encore longtemps.
Merci pour votre attention et bonne fin d'année.

Christian Lacroix

Décisions financières

COMPTES 2017

Le synode régional, ayant pris connaissance du dossier financier et de ses annexes 1 à 4, après en ayant débattu, donne quitus au conseil régional pour sa gestion des comptes de l'année 2017 tels qu'ils sont présentés :

Compte de résultat au 31/12/17	1 831 272 € en débit et en crédit
Résultat net de l'exercice au 31/12/2017	- 16 077 €
Bilan au 31 décembre 2017	1 689 510 € en actif et en passif

Il décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante.

- Fonds Immobilier	- 67 911 €
- Fonds Arnaud*	- 378 €
- Consistoires	- 2103 €
- Résultat net courant (+5 180+48 523 +612)	**+ 54 315** €

Résultat de l'exercice 2017	- 16 077 €

**Fonds constitué par un legs (Mme Arnaud) destiné au soutien de la formation pour les visites en milieu hospitalier*

Le Conseil régional dans sa séance du 23 mars 2018 propose d'affecter les 54 315 € de la manière suivante : 26 618 € à la réserve titre B
27 697 € au fonds évangélisation

Il donne décharge au conseil régional de ses actes de gestion au cours de l'exercice écoulé.

REMISE DE DETTES 2018

Le synode régional décide de remettre les dettes suivantes aux associations cultuelles :

Bourges (2015) : 3 300 €

BUDGET 2019

Le synode régional approuve le projet de budget 2019 présenté dans le rapport financier et ses annexes 7 à 9 pour un total de 1 662 932 € en recettes et en dépenses.

	Projet de Budget 2019						
	Réel 2016	Réel 2017	Budget 2018		Budget 2019		
Nbr ministres	30,5	30,0	30,04		28,5		
Titre A	525 000	527 000	532000		535000		
Titre B	810 711	818 347	808118		796982	28,5	postes
FI-Action Sociale	3 696	3 696	3696		3696		
Titre C	166 114	170 050	172800		172800		
Titre D	157 262	158 835	160423		154454		
Total Dépenses	1662783	1677928	1677037		1662932		
Contributions	1620130	1613170	1659237		1652932		
Aumoneries	9847	11903	10000		10000		
Exceptionnel	7604	8036	7800				
Total Recettes	1637581	1633109	1677037		1662932		
Titre B reel 2017	818 347		Titre A + 0,56%	535000	535000		
Nbre Pasteurs 2017	30		Titre D	154454			
Cout pasteur 2017	27278,23						
Cout pasteur 2018	27551,02			TBMB 2011	1079,25		
Cout pasteur 2019	27964,28			TBMB 2012	1115,25	3,34	
				TBMB 2013	1160	4,01	
				TBMB 2014	1171,6	1,00	
				TBMB 2015	1177,46	0,50	
				TBMB 2016	1179,82	0,20	
				TBMB 2017	1182,18	0,20	
				TBMB 2018	1194,12	1,00	
				TBMB 2019	1212,03	1,50	

Détail de la ligne « Contributions des Eglises locales » pour 2019:

Brest	29 843
Sud Finistère	29 500
G.Ouest Morbihan Lorient	27 000
Morbihan Est Vannes	27 500
Cotes d'Armor	18 700
Rance-Emeraude	28 150
Rennes	49 000
BRETAGNE	**209 693**
Loir et Cher	54 000
Bourges Vierzon	27 900
Indre et Creuse	13 000
Orléans	83 020
Touraine	99 000
CENTRE LOIRE	**276 920**
Angoulême	30 000
Barbezieux	31 315
Basse Marche	10 000
Châteauneuf	0
Cognac	52 990
Jarnac	31 000
Segonzac	11 000
Limoges	54 000
CHARENTE LIMOUSIN	**22 0305**
Saintonge Océan	28 364
Iles de Saintonge	62 200
Ile de Ré	16 500
La Rochelle	83 500
Rochefort	15 500
Royan	70 917
Saintes Sud Saintonge	58 146
St Jean d'Angely	12 500
CHARENTE MARITIME	**347 627**
Angers - Cholet	78 356
Le Mans et Sarthe	42 800
La Mayenne	9 000
Nantes Loire Atlantique	100 500
Saumur	27 500
LOIRE OCEAN	**258 156**
Chatellerault	11 500
La Mothe	15 000
Lezay	23 000
Canton de Lusignan	21 000
Melle - Celles/Belle	23 000
Niort	55 531
Poitiers	54 400
Saint Maixent	14 000
POITOU	**217 431**
Fontenay le Comte	16 000
Eglise du bocage	45 800
Vendée Ouest	27 000
Moncoutant	34 000
VENDEE	**122 800**
Total Contributions	**1 652 932**

Détail de la ligne « Titre C (Charges de la vie régionale) » :

Animation de la vie régionale	**50 350**
Synodes régional et national	2 000
Conseil régional	12 700
Trésorier du conseil régional	200
Coordinations & équipes régionales	3 500
Loyer salles de réunion à Tours	
Chargés de mission en activité	
Chargés mission régional/Evangélisation	4 000
Chargés mission Evangilisation Rénumérés	10 000
Projet Eglises locales	
Chargés mission Régional Frais	500
Chargés mission Régional Rémunérés	25 000
Frais annexes de suffragances	
Radios chrétiennes en France	1 650
Bourses étudiants en théologie	800
Missions diverses, délégations	500
Secrétariat régional	**70 000**
Traitements et charges	57 000
Loyer bureaux + EDF	1 500
Fournitures+ Déplacements	2 700
Affranchissements	1 400
Téléphone-Bancaire	1 200
documentation et abonnements	1 000
Dotation aux amortiss. Matériels	500
Location et entretien matériel	4 700
Postes régionaux	**16 650**
Loyer presbytère président	
Entretien presbytère président + EDF+ TELEPHON	3 300
Déplacements président	8 350
Animation biblique	2 500
Animation jeunesse	1 000
Amortissement et entretien autos	1 500
Dépenses compl. pour les ministres	**16 600**
Déménagements	6 000
Crédit-documentation	10 000
Formation pastorale	600
Dépenses de solidarité et diverses	**19 200**
Dotation aux fonds immobilier	5 000
Subventions auto aux Eglises	3 000
Frais d'aumônerie des Hôpitaux	10 000
Services bancaires	
Tract Animation financière	
Mission ponctuelle	600
Mission exceptionnelle interim	600
Charges exceptionnelles & divers	
	172 800

Parcours à suivre en 2018 pour la préparation du budget 2020

Avant fin février 2019

Arrêté des comptes le 31 janvier et début de la révision.
Entre le 1er février et le 15 mars renseignement de la plate-forme Logéas et envoi des comptes au secrétariat.
Ces comptes sont analysés par Francis Moreau et par le trésorier du Conseil régional, afin d'asseoir le projet de budget pour 2020 sur des bases réalistes.
Il n'est pas nécessaire que ces comptes soient préalablement votés par l'assemblée générale ; en cas de modifications, il suffira d'informer le secrétariat régional dès après l'A.G. En revanche, ils doivent avoir été révisés (décision du Synode national de Bordeaux).

Le 9 mars 2019, à Paris

La Commission nationale des finances adopte des propositions en vue d'établir le **budget national** pour 2020 titre A : dépenses Union Nationale, titre B : traitement brut de base, indemnités, orientations générales, etc.

Le 23 mars 2019
Colloque régional 06 avril 2019

Après orientation par le Conseil régional, l'équipe régionale Finances établit la **première esquisse de budget régional** pour 2019: nombre de traitements de ministres avec leurs charges (titre B), dépenses spécifiquement régionales (titre C), contribution au Service protestant de mission - Defap (titre D).

Du 23 mars au 15 juin 2019, dans les consistoires et églises locales

Le trésorier du conseil régional propose à chaque église locale une contribution pour l'année à venir.

A chaque consistoire de définir sa politique de concertation.

Réunion des trésoriers et membres des équipes d'animation financière des églises
Travail de chaque conseil presbytéral.
Réunion du conseil du consistoire

Du 30 mai au 2 juin 2019, à Grenoble

Le Synode national discute et vote les propositions de la Commission nationale des finances.

En juin 2019

L'équipe régionale des Finances puis **le Conseil régional** établissent la deuxième esquisse du budget régional, qui tient notamment compte des décisions du synode national et des propositions locales et consistoriales.

En juillet et août 2019

De nouveaux allers et retours sont possibles entre le conseil régional et les églises locales.

En novembre 2019

Le Synode régional Ouest examine, discute et vote le budget définitif pour 2020

Intervention Francis Moreau
Président de l'Equipe Régionale d'Animation Financière

Règlement général pour la protection de données

Ce sujet a été abordé dans le rapport du conseil régional. Je ne vais donc pas répéter ce qui a déjà été dit mais simplement insister sur quelques points, même si cela semble redondant avec ce que vous avez entendu

Vous avez vos fichiers de paroisse : les membres de la paroisse, les membres de l'association cultuelle, les abonnés au journal, les enfants de l'école biblique etc... Pour faciliter le travail du secrétariat, vous vous transmettez par internet ces fichiers ; malheureusement, un des destinataires s'est fait pirater sa boîte mail ; le pirate reprend les noms et diffuse des messages (vous savez, ceux qui vous disent : je suis à l'étranger, je me suis fait voler tous mes papiers, envoie moi de l'argent à telle adresse)..

Ce règlement nous impose une plus grande transparence :
- sur les finalités des traitements des données personnelles,
- sur les acteurs et destinataires des données
- et sur les mesures de sécurité prises .

Pour être plus simple, à notre niveau, que faut-il retenir ? tout fichier ne doit être accessible qu'à l'aide d'un code ; en outre, nul ne peut être inscrit sur un fichier s'il n'a pas connaissance de son inscription et s'il n'a pas donné son accord sur les éléments enregistrés.

Le règlement précise que le consentement doit être éclairé -c'est à dire que vous savez à quelle fin vous le donnez-, libre -il ne conditionne pas la réalisation d'une obligation- et explicite -il ne peut résulter d'une absence de réponse- et enfin, il doit être réversible.

Dans le cas d'un piratage de fichier, la CNIL (commission informatique et liberté) doit être avertie dans les 48 heures.

Au niveau de l' E P U, une documentation est en cours de rédaction à destination de la CNIL afin d'expliquer que nos fichiers paroissiaux -sous réserve de leur protection- seront sous la coresponsabilité de l'Union et de l'Église locale. Un délégué national à la protection des données sera mis en place.
Un rappel inscrite dans le règlement de l' E P U : chaque année le C P doit vérifier la liste des membres de l'Église et celle des membres de l'association cultuelle. Le RGPD est l'occasion d'écrire à toutes les personnes inscrites sur nos fichiers en leur communiquant individuellement les éléments enregistrés et en leur demandant leur accord écrit pour rester inscrit.

Alors quelles solutions avons-nous au sein des paroisses ? D'abord, mettez un code sur vos ordinateurs et sur vos clefs USB. Ensuite, ne faites plus circuler entre vous vos fichiers sous Excel, ou autre. Pour nous tous LA solution est l'enregistrement de tous ces éléments sur Logeas , version 9 Web qui garantit l'inaccessibilité aux personnes ne disposant pas d'une autorisation.

LOGEAS de la V 8 à la V 9 WEB

Après des difficultés de mise au point, le logiciel Logeas, version Web est opérationnel ; c'est la raison pour laquelle nous vous avons conseillé en septembre, après accord du conseil régional, de demander la migration.

D'après les renseignements obtenus, l'ensemble se passe correctement ; je ne peux que conseiller un basculement avant la fin de l'année car d'une part la version 8 ne sera plus mise à jour à compter du début 2019, d'autre part Logeas aura à répondre aux nombreuses sollicitations générées par les clôtures d'exercice et éditions de fin d'année.

En première étape nous avons suggéré que seuls les trésoriers demandent le basculement ; une fois l'opération réalisée et conforme, après délibération des conseils presbytéraux, les demandes d'accès concernant d'autres membres du conseil pourront être faites.

Nous ne pouvons que vous conseiller de faire attention à ces autorisations et de limiter le nombre de personnes ayant la possibilité de modifier et d'exporter les fichiers ; examinez bien qui, dans le conseil, réellement est amené à intervenir pour modifier le fichier nominatif : le trésorier -qui est l'administrateur unique – le pasteur qui effectue les visites et rencontre des personnes ; pour le reste, faites bien la différence entre ceux susceptibles d'avoir simplement besoin d'un accès à l'annuaire de la paroisse pour consultation et ceux qui pourront abonder cet annuaire et donc pratiquer des exportations pour adresser des documents par exemple.

PRELEVEMENT A LA SOURCE

Savez-vous que seuls 47% de foyers fiscaux paient un impôt sur le revenu ? Que 80% de ceux là règlent déjà mensuellement leur impôt sur le revenu ? Pour résumer, toute la campagne et toutes les réactions concernant ce sujet ne touchaient vraiment que moins de 5 % des foyers fiscaux !

Mais la grande crainte des associations et fondations bénéficiaires des dons était la chute des recettes face à l'incertitude. Au 1ier semestre 2018, France Générosité qui suit et collecte les renseignements sur les dons faits aux associations et fondations a déjà constaté auprès des associations une baisse de 6% des recettes, essentiellement due à l'incertitude liée à ce prélèvement à la source.

Que faut-il en retenir ? Tous les avantages fiscaux sont préservés ; en outre, les personnes ayant effectué des dons en 2017, recevront par virement, en janvier 2019, une somme correspondant à 60% de l'avantage fiscal lié aux dons versés en 2017 ; il s'agira d'un acompte et d'une avance de trésorerie à valoir sur la réduction liée aux dons 2018 ; en août ou septembre 2019, le calcul réel de l'avantage fiscal sera fait par le service des impôts ; la différence sera ou versée ou prélevée sur le compte bancaire. Il en serait ainsi d'année en année. Profitez des publications des journaux de paroisse de janvier 2019 pour bien éclairer vos donateurs et, pourquoi pas, leur demander de verser dès janvier cet avantage de trésorerie....

QUESTIONNAIRE DE L'EQUIPE REGIONALE D'ANIMATION FINANCIERE

A la suite du constat fait de l'échec des campagnes nationales sur le don, à la demande du conseil régional, l'équipe régionale d'animation financière a adressé un questionnaire aux trésoriers.

L'objectif était de permettre au conseil régional d'élaborer une aide à l'animation financière répondant aux attentes des conseils presbytéraux. Il s'agissait d'avoir un avis personnel et une idée du ressenti des trésoriers sur l'animation financière et non de porter un jugement sur les types d'animation.

J'ai été destinataire des réponses ; avant de vous en dévoiler les premiers éléments, je remercie les trésoriers qui ont répondu ; j'ai reçu 42 réponses sur 44 questionnaires expédiés ; les éléments retirés seront donc bien représentatifs des souhaits exprimés au sein de la région ouest !

Tous les conseils font un point financier mensuellement, pour la moitié au cours du conseil, ¼ au début, ¼ à la fin, ce qui est regretté par certains car les membres sont fatigués et moins attentifs.

La quasi-totalité des trésoriers estime nécessaire une animation financière alors que 2/3 d'entre eux constatent qu'il n'existe pas d'animation financière dans leur paroisse.

Quand il y en a une, elle passe essentiellement par le journal paroissial à la cadence de ses publications sinon c'est par courrier régulier ou occasionnel.

Qu'est-ce qui obtient le meilleur retour ? Le journal et le courrier surtout s'il est ciblé sur des travaux ou sur l'achat d'un véhicule paroissial. Une petite remarque personnelle: je suis destinataire de plusieurs journaux ou courriers de paroisse : ne parlez plus de 'cible régionale' et de 'cotisation' ; mettez plutôt par exemple contribution régionale ou participation aux frais communs ; quant à la cotisation, cette notion n'existe pas et n'a jamais existé au sein de l'église unie ; il n'y a pas besoin de payer une cotisation pour faire partie de l'église ou être membre de l'association 1905.

Il est intéressant de noter que s'il n'y a pas d'appel aux dons pour des projets précis, c'est qu'il est estimé que les donateurs ne peuvent pas donner plus.

La moitié des trésoriers seraient preneurs d'éléments mis sur une base de données régionale et seraient prêts à participer à l'alimentation de cette base.

A la question de savoir si une équipe d'animation financière existait dans la paroisse, les 2/3 des trésoriers ont répondu : non essentiellement par la difficulté de trouver des personnes intéressées.

Quand elle existe, cette équipe est animée par le trésorier et constituée par un ou plusieurs membres du conseil ; elle se réunit mensuellement ou trimestriellement.

Plus de la moitié des trésoriers avouent rencontrer des difficultés à faire de l'animation financière soit par manque d'inspiration, soit par difficultés à communiquer sur l'argent ou encore par peur de ne pas trouver les bons termes.

Comment lever ces difficultés ? En ayant le soutien du conseil presbytéral et en partageant des pratiques avec d'autres trésoriers.

Une autre question intéressante et qui me concerne ainsi que les amis de l'équipe: pensez-vous que l'Équipe régionale d'animation financière puisse vous venir en aide pour l'animation financière en réalisant des campagnes de dons ? Les trésoriers ont clairement

répondu en majorité : non. Ils étaient très probablement fortement influencés par les 3 campagnes nationales.

Quel doit être le public visé par l'animation financière locale ? Prioritairement les membres inscrits sur le fichier ne faisant pas de dons nominatifs, puis les jeunes couples, ensuite les couples dont les enfants bénéficient ou vont bénéficier d'une instruction religieuse. Il a été indiqué qu'une information financière est ou serait faite lors de la préparation des cérémonies.

Certaines réponses étaient assorties de commentaires qui font ressortir la solitude et parfois la lassitude des trésoriers.

Veillons à partager avec les trésoriers autre chose que des chiffres bruts et que les difficultés d'installer Logeas ; aidons les dans leurs ministères qui n'est pas tous les jours facile quand ils se retrouvent seuls devant les frais contraints à payer alors que les recettes sont lentes à venir...sauf avant l'échéance du 31 décembre pour obtenir le fameux reçu fiscal.

Je vous remercie de votre attention.

Francis Moreau

Résultats des votes sur les textes de références

La majorité absolue était à 49 voix
En rouge, les modifications rejetées

Articles adoptés	**Voix Pour**	**Voix Contre**	**Résolution**
N°5, p.134, participation d'un ministre au CP lorsque celui-ci statue sur un collègue	82	0	
N°8, p. 135, renouvellement anticipé du CP	79	0	
N°46, p. 144, Eglises associées	82	0	
N°57, p. 146, inéligibilités	78	5	
N°58, p. 146, décisions à bulletins secrets pour tous sujets	81	0	
N°61, p.147, ministre candidat à un mandat politique	60	26	
N°62, p. 147, secret professionnel	**0**	**82**	**Oui**
N°69, p. 149, temps sabbatique[1]	73	6	
N°76-77, p. 152, admission des ministres (B- pas de recours)	**33**	**40**	
N°95, p.158, majorité des 2/3 pour une nomination	66	1	
N°103, p.160, départ d'un poste (à la demande du conseil régional)	64	2	Oui
N°109-114, p.162-164, différends, manquements et sanctions disciplinaires	78	1	
N°116, p. 165, dispositions particulières de la constitution	74	0	
Statuts type des AC, article 5 & 3 p.166 inéligibilités	77	3	
Statuts types des AC, article 6&5 et 9&4 p. 167-168	75	1	
Vote groupé des « modifications secondaires »	80	0	

Par ailleurs, le synode a voté un projet de résolution concernant l'ensemble de la constitution

[1] Il a été demandé en séance que les dispositions du règlement intérieur se rapportant à cet article (voir p. 173 du fascicule 5) soient rédigées de manière plus simple et notamment la phrase 'La première période de dix ans commence au début du proposanat ; chaque période suivante commence à l'issue du temps pris en compte pour la période précédente'. Cette phrase est apparue obscure et plusieurs membres préféraient l'ancienne rédaction…

Résolutions votées par le synode sur les textes de référence

N°62, p. 147
Le Synode régional de la Région Ouest, réuni les 16-18 novembre 2018 à Limoges, transmet au Conseil National la résolution suivante relative au projet de modification de l'article 20 § 1 – 3° alinéa de la Constitution :

L'article 21 de la Constitution dispose que le ministre est soumis au secret de la confession et au secret professionnel et qu'il est lié en particulier devant les représentants de l'Etat et toute instance judiciaire.
Le secret de la confession est reconnu aux pasteurs par assimilation aux prêtres catholiques et il est considéré jusqu'à maintenant comme ne souffrant pas d'exception.
Nous pensons que ce secret ne devrait pas être étendu aux personnes titulaires d'un simple mandat, qui ne sont pas des ministres.
Il y aurait un triple risque. Le premier serait de porter atteinte au secret de la confession reconnu aux pasteurs en le banalisant. Le deuxième serait de mettre en difficultés devant la justice le titulaire de mandat qui se réclamerait de ce secret. Le troisième serait d'induire en erreur les personnes qui se confieraient aux titulaires de mandat.
Nous proposons donc la rédaction alternative suivante :

Article 20 § 1 – 3° alinéa
Les personnes titulaires d'un mandat sont tenues à la confidentialité en ce qui concerne les propos qui peuvent leur être confiés

86 voix Pour / 0 contre

N°103, p.160 (Départ d'un poste à la demande du conseil régional)
La résolution propose d'améliorer la rédaction :
Le Synode régional de la Région Ouest, réuni les 16-18 novembre 2018 à Limoges, transmet au Conseil National la résolution suivante relative au projet de modification de l'article 26 § 3 de la Constitution : *Départ à la demande du conseil presbytéral ou du conseil régional*

Si un conseil presbytéral, à la majorité de ses membres élus, estime, *même sans motif disciplinaire*, que l'intérêt de la paroisse ou Eglise locale justifie le départ d'un ministre en fonction (…)

76 voix pour / 0 contre

Résolution pour l'ensemble de la constitution
Le Synode régional de la Région Ouest, réuni les 16-18 novembre 2018 à Limoges, demande qu'une note de bas de page figure au début de la constitution pour indiquer que *« tout en ne recourant pas à l'écriture inclusive, la rédaction de la constitution s'entend aussi bien au féminin ou au masculin pour désigner les fonctions au sein de l'Eglise (Gal 3, 27-28.)*

74 voix pour / 1 contre

Vœux adoptés

1° Rendre possible le covoiturage avec les véhicules paroissiaux

- Dans la dynamique créée par le label « Eglise verte » appelant à une conversion écologique,
- Parce que le covoiturage est l'occasion de rencontres et de partages ouvrant à l'évangélisation,

Le Synode de l'Église protestante unie de France de la Région Ouest, réuni à Limoges du 16 au 18 novembre 2018,

- demande au conseil national, par son intervention auprès de tous les organismes concernés (assurances, etc…), de rendre possible le covoiturage avec les véhicules utilisés dans le cadre de notre Eglise.
- Demande au conseil national d'informer et d'encourager cette pratique,
- Faisant échos aux dispositions qui seront ouvertes par le conseil national, demande aux Eglises locales d'user de prix d'indemnisation modeste pour ouvrir à la rencontre.

Vœu adopté par 61 voix

2°) Pour une vigilance à l'encontre de tout type de discrimination

Face à la montée des idéologies du repli identitaire, notre Eglise, plongeant ses racines dans le message d'égalité radicale de tous les êtres humains porté par l'Evangile, se positionne avec une vigilance accrue contre les discriminations et les actes de racisme.
Le Synode de l'Église protestante unie de France de la Région Ouest, réuni à Limoges du 16 au 18 novembre 2018,

Demande au conseil national d'exercer une vigilance spécifique et de porter un soutien particulier aux ministres et aux membres confrontés à des actes de tout type de discrimination et de racisme dans le cadre de notre Eglise.

Vœu adopté par 80 voix

3°) Ouvrir un espace de spiritualité et de dialogue interconvictionnel

Notre société laïque offre peu de place pour une recherche de sens pour nos vies. C'est le rôle de la philosophie et de la spiritualité, mais elles sont, aussi bien l'une que l'autre, quasiment absentes de notre quotidien. Pourtant, de nombreuses personnes sont en recherche spirituelle.
Soucieux de rejoindre ses contemporains dans la diversité de leurs convictions spirituelles, et désireux de témoigner de l'Evangile qui l'anime,
Le Synode de l'Église protestante unie de France de la Région Ouest, réuni à Limoges du 16 au 18 novembre 2018,
Demande au conseil régional de créer un magazine, papier et numérique, destiné à des personnes de toutes convictions spirituelles, sur les questions spirituelles, existentielles de notre société.
Ce magazine partirait de ces questions, proposerait pour chacune de ces questions un texte biblique avec un éclairage de foi chrétienne protestante, dans un langage non ecclésial, compréhensible par tout un chacun, avant d'élargir le questionnement pour susciter le débat et aller plus loin.
Ce magazine pourrait ainsi être un outil pour entrer en dialogue avec toute personne en recherche de sens.

Le synode invite le conseil régional à travailler en partenariat avec les Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France, en particulier avec sa commission « vie spirituelle » qui se trouve déjà dans cette démarche interconvictionnelle.

Vœu adopté par 54 voix

4°) Pour une Eglise Protestante Unie pionnière et innovante dans la transition écologique

Aujourd'hui, plus personne ne peut ignorer la gravité et l'urgence de la crise climatique. Appels de personnalités, marches pour le climat, la pression citoyenne s'accentue : *un kaïros* – un moment opportun- se présente pour un changement profond, social, spirituel et politique, pour un changement de notre vision de l'humain et de son rapport avec toutes les formes de vie. Il ne faut pas le laisser passer.

Inspiré par la lecture des Ecritures et par la foi dans le Dieu Créateur, le Synode de l'Église protestante unie de France de la Région Ouest, réuni à Limoges du 16 au 18 novembre 2018, demande aux conseils régional et national :

1. De se saisir pleinement de la question de la transition écologique de sorte que l'Eglise Protestante Unie puisse être moteur, parmi les pionniers, de cette transition écologique, et encourager le changement citoyen par son témoignage en paroles et en actes ;
2. De se donner les moyens, en particulier humains, pour atteindre cet objectif, en nommant par exemple un coordinateur national et des coordinateurs régionaux pour piloter l'action au sein des instances nationales, régionales et des Eglises locales ;
3. D'inciter les Eglises locales à nommer un conseiller presbytéral en charge de la transition écologique.

Le synode invite les conseils régional et national à travailler avec des partenaires comme la Fédération Protestante de France, l'association A Rocha, et les Eclaireuses Eclaireurs Unionistes de France, déjà en mouvement pour la transition écologique.

Vœu adopté par 70 voix

5°) **Formation au ministère**

Le Synode de l'Église protestante unie de France de la Région Ouest, réuni à Limoges du 16 au 18 novembre 2018,

- constatant la diversité des profils des étudiants en théologie et le petit nombre de ceux-ci se destinant au ministère pastoral,

- constatant une évolution de la demande de formation, notamment celle émanant de personnes déjà engagées dans la vie professionnelle et souhaitant orienter différemment celle-ci,

Demande au Conseil national, lors de la réflexion synodale à venir sur les ministères :

1° d'engager une réflexion globale sur la formation à l'ensemble des ministères de notre Eglise, en partant des besoins de ces ministères, pour redéfinir ensuite les formations et l'organisation des structures de formation correspondantes ;

2° de réfléchir en particulier à une formation au ministère pastoral qui soit accessible à un plus grand nombre :

- par la « validation des acquis de l'expérience » et une valorisation de l'alternance

- par la mise en place d'outils de formation à distance plus performants et vraiment compatibles avec une vie professionnelle et familiale
- par la déconcentration des lieux de formation, initiale et continue

Vœu adopté par 80 voix

6°) Rappel à la loi

En référence à l'injonction du Deutéronome (27,19) « *Qu'il soit maudit, celui qui ne respecte pas les droits d'un étranger installé chez vous, les droits d'un orphelin ou d'une veuve !* », et au moment où nous commémorons le 70ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le Synode de l'Église protestante unie de France de la Région Ouest, réuni à Limoges du 16 au 18 novembre 2018, proteste en affirmant que :

- Agir face au drame humain qui touche des hommes, des femmes et des mineurs par toute forme de solidarité n'est pas un délit mais un devoir d'humanité auquel nous sommes appelés,
- Il n'y a pas de distinction à établir entre « bons » ou « mauvais » migrants ; quelle que soit sa situation, la personne migrante doit pouvoir faire valoir ses droits,
- Les traitements imposés aux mineurs isolés, comme le non-respect trop souvent constaté des droits de l'enfant, sont indignes de notre république et contraires au code de l'action sociale ; un enfant même migrant reste un enfant bénéficiant des droits de l'enfant, des mêmes droits que n'importe quel enfant.

Le Synode de l'Église protestante unie de France de la Région Ouest, réuni à Limoges du 16 au 18 novembre 2018 demande à la FPF, en association avec la Fédération de l'Entraide Protestante :

- D'interpeller régulièrement les pouvoirs publics sur le respect des textes internationaux ratifiés par la France, dont le Protocole contre le trafic illicite de migrants ; ce texte exclut la répression des activités d'aide aux migrants aux seuls motifs humanitaires et familiaux ;
- D'interpeller les conseils départementaux sur le respect des procédures en vigueur concernant la protection de l'enfance et les pratiques mises en place par les services d'Aide Sociale à l'Enfance ;
- De publier un dossier sur l'immigration présentant des réflexions de fond, rétablissant la vérité des chiffres, contestant les préjugés et proposant des pistes d'action ;
- D'inciter les Eglises locales et leurs membres à s'engager dans les actions d'accueil et de solidarité et à participer à des campagnes démontant les discours de haine et de xénophobie, comme celle menée en 2016 *« Exilés, l'accueil d'abord »*.

Vœu adopté par 82 voix

7°) **La question sur les sujets bioéthiques**

- En raison du manque de lisibilité des prises de positions protestantes dans le cadre des états généraux de la bioéthique (procréation et gestation pour autrui, origine et filiation de l'homme, robotique humanoïde, intelligence artificielle, transhumanisme,…),
- En raison de nombreuses interpellations quant à cette carence,
- En respectant le caractère pluriel de l'EPUdF

Le Synode de l'Église protestante unie de France de la Région Ouest, réuni à Limoges du 16 au 18 novembre 2018, souhaite que le conseil national et le conseil régional stimulent et favorisent la diffusion rapide de réflexions protestantes concernant les questions relatives aux Etats généraux de la bioéthique qui engagent l'avenir de l'Humain.

Vœu adopté par 87 voix

8° **Aumôneries**

Le Synode de l'Église protestante unie de France de la Région Ouest, réuni à Limoges du 16 au 18 novembre 2018 réaffirme que la mission des différentes aumôneries est la continuité de la mission de l'Eglise dans des milieux spécifiquement définis par la loi,

Recommande aux conseils presbytéraux de ne pas mettre d'obstacles à un ministre du culte lorsque l'opportunité d'être aumônier sur son secteur de desserte lui est proposée par une des aumôneries, services de la Fédération Protestante de France.

Vœu adopté par 78 voix

9° **Volontariat en paroisses**

Le Synode de l'Église protestante unie de France de la Région Ouest, réuni à Limoges du 16 au 18 novembre 2018, demande à la Fédération Protestante de France dans le cadre de la révision de la loi 1905 par le gouvernement d'établir la possibilité d'un service civique dans le cadre d'une Association cultuelle.

Vœu adopté par 82 voix

10° Pour la lecture personnelle de la bible

Le Synode de l'Église protestante unie de France de la Région Ouest, réuni à Limoges du 16 au 18 novembre 2018, heureux de la dynamique mise en place pour la lecture de la Bible dans notre Eglise,
Demande que la question particulière de la lecture personnelle soit prise en compte dans cette dynamique.
Pour cela, le Synode de l'Église protestante unie de France de la Région Ouest, réuni à Limoges du 16 au 18 novembre 2018,
Demande au conseil national de mettre au travail une commission en lien avec l'équipe déjà existante qui fasse un état des lieux approfondi et formule des propositions aux Eglises locales pour qu'elles initient une réelle dynamique de la lecture personnelle de la Bible en adéquation avec notre temps.

Vœu adopté par 61 voix

Election de la modératrice de la 7ème session

(83 voix)

Le Synode régional élit Agnès LEFRANC comme modératrice de sa 7ème session.

Ont obtenu des voix, pour être élus modérateur de la 7ème session : Hélène BROCHET-TOUTIRI (1)

Culte Synodal à Limoges – Dimanche 18 novembre 2018

Lectures Bibliques

Jean 14:6-7
Jean 18:33-38

Prédication

Prédication

Amen !

Amen ! Tout est dit par ce simple mot. Évidemment, si nous avions limité ce message à quatre lettres et un point d'exclamation, je pense qu'il y aurait une frustration générale. Donc essayons d'avancer.

En disant *Amen !* je dis que ce que je viens d'entendre, de dire, d'affirmer est, à mes yeux, la seule vérité.

Lorsque nous reprenons ensemble ce mot dans notre liturgie, cela veut dire que nous partageons ensemble une vérité, même si celle-ci nous échappe.

Car la vérité ne cesse de nous échapper. Elle ne nous appartient pas. Il faut sans arrêt la chercher, la découvrir, la recevoir, la remettre en cause :

NOUS NE POSSÉDONS PAS LA VÉRITÉ, ELLE NOUS EST DONNÉE.
A CHACUN DE LA DÉCOUVRIR !

Non, nous ne possédons pas la vérité !

Il n'y a rien de plus insupportable que de se retrouver en face de quelqu'un qui pense

détenir la vérité. C'est tout le problème dans les systèmes fortement hiérarchisés. Un directeur de prison ou d'hôpital anticlérical peut mettre de réelles entraves au ministère d'aumônier au nom de ce qu'il pense être sa vérité. Il m'est arrivé d'entendre dire : *Je sais pourquoi j'ai raison : parce que je suis général et vous colonel !* Ça peut être dit avec humour, mais pas toujours !

Et même en dehors des systèmes hiérarchiques, il y a tant de monde qui pense détenir la vérité ! Le plus fort en est convaincu et ne pourra s'empêcher de l'imposer avec ses muscles. *La raison du plus fort est toujours la meilleure* disait La Fontaine. Les événements ne cessent de lui donner raison. Malheureusement, la vérité n'est pas une solution miraculeuse et unilatérale.

Faire de la vérité une possession, c'est se protéger des autres (on retombe dans le débat de tout à l'heure). Hélas, c'est aussi se couper des autres, c'est s'interdire un autre type de relations, c'est s'enfermer dans l'isolement. Le dialogue n'est plus possible.

Prenons l'exemple des médias aujourd'hui, TV ou internet. Voici une masse d'informations qui nous est présentée comme la vérité incarnée. Or, nous savons tous que l'information présentée par l'image n'est qu'une question de montage et de subjectivité : qu'est-ce qui fait qu'on choisit telle image plutôt qu'une autre ? Qu'est-ce qui fait que l'on présente en premier tel sujet plutôt que tel autre ?
Bref, nous voici en face de différents milieux qui s'approprient une vérité et qui nous l'imposent, quitte à se contredire jour après jour, utilisant le poids de l'instrument qu'ils représentent. Ce n'est plus de la vérité, c'est de la manipulation d'opinion publique. Il n'y a plus de dialogue, il n'y a plus d'informations, mais de la consommation d'images. Il n'y a plus de normes, il n'y a plus de repères, la porte est ouverte pour la civilisation du mensonge forgée jour après jour par ceux qui pensent que la vérité est acquise une fois pour toute, et qu'ils en sont les uniques détenteurs.

Autre système qui dicte nos choix, la publicité : il devient de plus en plus difficile de pouvoir comparer deux produits concurrents, de les essayer ; même nos besoins sont provoqués ! Qui n'a pas envie de tenter l'expérience de telle ou telle glace parce qu'on la voit à la télévision ? Le choix d'un vêtement n'est plus une question de toucher ou de vue, il est une question de mode ; un CD ne se vend plus par la qualité de sa musique, mais parce que la pochette comporte un immense flash dans lequel il est écrit *vu à la TV*. Quelle référence ! Quelle est la lace qui reste pour les normes objectives.

Faire de la vérité une acquisition définitive, c'est la porte ouverte à la pensée unique, à la ligne du parti, au rejet de l'interrogation devenue alors contestation réactionnaire qu'il faut combattre par tous les moyens : le terrain est alors mûr pour l'intolérance, pour les radicalismes religieux ou politique et la mise en lumières des populismes en tous genres en est la cruelle réalité. A terme, tout devient mûr pour la dictature, au sein de laquelle un petit groupe d'individus impose sa vérité et sa censure à l'ensemble de la population.

En renvoyant Pilate à ses interrogations au péril de sa vie, le Christ l'invite et nous invite à se rendre compte qu'il n'y a pas d'autre vérité que celle que l'on découvre.

NOUS NE POSSÉDONS PAS LA VÉRITÉ, ELLE NOUS EST DONNÉE.
A CHACUN DE LA DÉCOUVRIR !

La vérité nous est donnée !

Encore faut-il la recevoir et l'accepter ! La vérité nous est donnée par les autres, par la parole qu'un autre prononce sur nous. On ne peut progresser que si on accepter le jugement, la critique ou la caricature que les autres font de vous. Se moquer des autres, c'est possible et parfois amusant. Accepter que l'on se moque de soi, c'est déjà plus la définition du sens de l'humour (c'est d'ailleurs un test classique dans les grilles de questions posées en vue d'une embauche).

Oui, la vérité nous est donnée par les autres. La vérité de notre identité passe par la manière dont on nous appelle. Cela commence par le prénom que nos parents nous donnent dès notre naissance. Pour eux, notre identité sera liée à ce don qu'ils nous ont fait, davantage que par notre numéro de Sécurité sociale. Je pense à cette série des années 70, *Le Prisonnier*, qui raconte l'histoire d'un homme rebelle à la société qu'on lui impose car on veut réduire son identité à l'appellation de *Numéro 6. "Je ne suis pas un numéro"* ne cesse-t-il de crier. Son nom est celui de sa famille, son prénom celui de ses parents, son identité, celle que la parole d'un autre, extérieur à lui, a pu prononcer sur lui.

Personne n'a demandé à vivre, personne n'a choisi son identité. Tout vient de l'extérieur, à commencer par les repères qui nous permettent de vivre les uns avec les autres.

Ces repères nous viennent de nos parents, quand ils nous font découvrir ce qui est possible de ce qui est interdit ; ces repères nous viennent de la société qui établit des lois nous permettant de nous situer les uns par rapport aux autres.

Sont-ils judicieux, sont-ils périmés ? Qu'importe ! Ils nous permettent de nous situer à l'intérieur d'un espace au sein duquel nous trouverons la vérité que nous croyons et par laquelle nous pourrons vivre.

***Je suis le chemin, la vérité, la vie !* nous dit le Christ**

Nul ne peut trouver la vérité en soi ! La vérité ne peut venir que de l'extérieur. Il faut une parole autre. Pour moi, cette Parole ne peut venir que de Dieu :

Je suis né et venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque est de la vérité écoute ma voix.

C'est l'Évangile, un Évangile dans lequel chacun peut se situer et partager la Parole de vérité qui nous est offerte.

NOUS NE POSSÉDONS PAS LA VÉRITÉ, ELLE NOUS EST DONNÉE.
A CHACUN DE LA DÉCOUVRIR !

Reprenons le texte, et nous verrons combien Pilate a du mal dans sa recherche de la vérité !

Es-tu le roi des Juifs ? Jésus pouvait répondre par oui ou par non. Il préfère montrer que ni Pilate, ni les Pharisiens ne possèdent la vérité : *Dis-tu cela de toi-même, ou d'autres te*

l'ont-ils dit de moi ?

Pilate veut trouver la vérité pour prendre une décision juste : *Qu'as-tu fait ?* La réponse est ailleurs : *Ma royauté n'est pas de ce monde*. Les repères nous sont donnés, mais pas là où Pilate pense les trouver.

A chacun de la découvrir !

Pas facile ! Je dirais même plus : franchement difficile. Car cela suppose une perpétuelle remise en question.

Parenthèse : c'est exactement la question de l'aumônier qui appartient pleinement voire identitairement à un système fortement hiérarchisé mais qui évolue hors-hiérarchie au sein de ce système.

Fin de parenthèse, revenons à Pilate. La réponse de Jésus lui donne une piste, il s'y engouffre : Tu es donc roi ? La réponse fuse : C'est toi qui le dis ! Je suis né et venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque est de la vérité écoute ma voix.

Pilate a reçu la parole. Il ne reste plus qu'à poser la question qui s'impose : Qu'est-ce que la vérité ?

La question reste sans réponse...

Pilate est chacun d'entre nous. Cette question est là. Il n'y a que toi, toi ou toi qui peut y répondre.

Les pistes sont données à chacun, il suffit de les suivre ensemble, chacun explorant un coin et partageant ses recherches avec les autres, fortifiant ses convictions en recevant des autres, les aidant à leur tour en partageant.

Alors nous vivrons tous dans la vérité de nos convictions. Il n'y aura plus une seule vérité imposée à tous, mais des vérités partagées par tous. Les uns diront que la Parole est prédominante, les autres que le chant ou la louange sont plus importants... Qu'importe !

Si nous acceptons de ne pas posséder la vérité, si nous acceptons de la recevoir et de la découvrir, si nous acceptons de la partager, alors nous pouvons espérer un monde dans lequel il n'y aura plus de pensée unique, dans lequel les individus ne seront plus de moutons manipulés par un petit nombre, mais des hommes et des femmes responsables, réconfortés par leur convictions. C'est le Royaume, il est là, à protée de la main. Oui, nous pouvons espérer un monde dans lequel nous ne vivrons plus chacun se protégeant de l'autre, mais tous ensemble sur le même Chemin, dans une découverte quotidienne de la Vérité, ressuscité dans la vie aux côtés du seul qui, pour tout homme, est et reste

Le Chemin, la Vérité et la Vie

Amen !

Confession de foi

Pour le monde et pour moi,
j’ai confiance en Jésus de Nazareth.

Il est le seul sauveur et maître.

Il a été l’homme véritable
comme nul homme ne peut l’être par lui-même.

Il est mort sur une croix
pour les autres et pour le monde,
comme pour moi.

Il est ressuscité,
il est présent parmi les hommes
et, pour les servir, il recrute son église
sans tenir compte de nos distinctions.

Il agit par les hommes dans l’histoire
pour l'amener à son but :
un univers réconcilié dans l’amour.

Aussi, je ne crois à la fatalité,
ni de la guerre, ni de la haine,
ni de la catastrophe, ni de la mort,
parce que je crois que Jésus nous libère
pour des décisions libres.

Grâce à lui, ma vie a un sens,
l’univers aussi.

Pour le monde et pour moi,
j’espère en Jésus de Nazareth.
Il vient.
Amen

Sommaire

Bureau, aumônier, offrande, majorité 3

Messages

Message du président du conseil régional 4

Message du trésorier du conseil régional 12

Décisions

1. Approbation des comptes 2017 30

2. Remise de dettes 30

3. Budget 2019 30

Intervention Francis Moreau, Président de l'ERAF 35

Résultats vote sur les textes de référence 39

Résolutions votées sur les textes de référence 40

Vœux adoptés 41

Election de la modératrice de la 7ème session 45

Culte synodal 45

EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE
communion luthérienne et réformée
Région Ouest

Synode régional 2018

Limoges